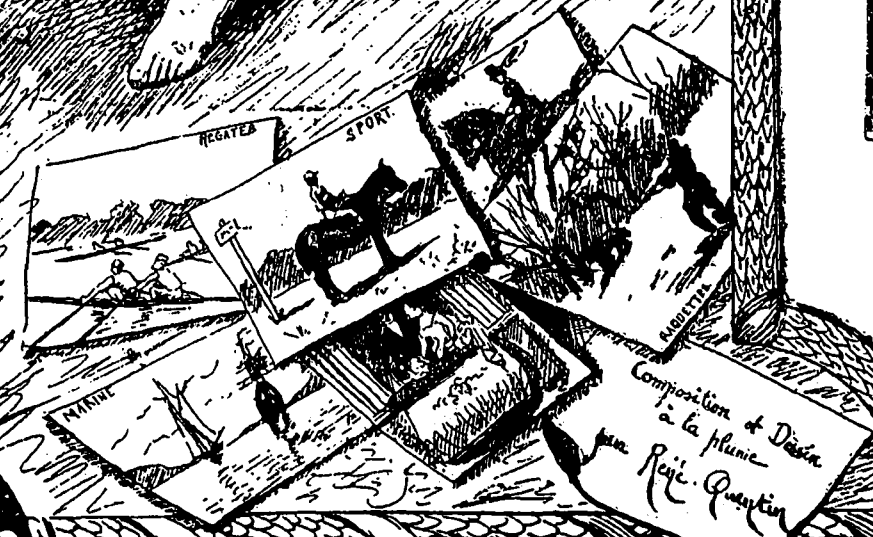


# LA VIE ILLUSTRÉE

JOURNAL LITTÉRAIRE  
SATIRIQUE, HUMORISTIQUE  
ARTISTIQUE, DE SOCIÉTÉ ET DE SPORT.



M. CHEVREUL



# La Vie Illustrée

Journal Hebdomadaire.

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION ILLUSTRÉE (limitée)

Directeur-Gérant : W. A. GRENIER.

Chroniqueur Humoristique : HECTOR BERTHELOT.

Graphologue : PROF. MARC SAY.

Secrétaire de la Rédaction : LÉON FAMELART.

COLLABORATEURS: Rose Couturier, Ruysdal, Dona Férentès, Jean Cravache, du Turf, Masque de Velours, William Piton, Dutromblon (Esq.), Lorgnette, Boum-Boum.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

No. 32 RUE ST. GABRIEL, MONTRÉAL.

ABONNEMENT:

Canada et Etats-Unis.....\$2.00 par an.  
 " " ..... 1.25 six mois.  
 Montréal (livré à domicile) ..... 2.50 par an.  
 " " ..... 1.50 six mois.

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE.

L'exemplaire : 5 cents.

Les abonnés d'un an seulement auront droit aux primes.

ANNONCES (toisées sur agate)

Chaque insertion ..... 10 cents la ligne.

Toutes correspondances doivent être adressées comme suit

W. A. GRENIER,

"La Vie Illustrée,"

Boite, 1772.

MONTRÉAL, Canada.

MONTRÉAL, 11 MAI 1889.

## CHRONIQUE DE LA SEMAINE



LES députés et les sénateurs sont au bout de leur rouleau. Ils font relâche depuis quelques jours, et cela durera jusqu'au mois de janvier de l'année prochaine.

Voilà, au moins, ce qu'on peut appeler de sérieuses vacances. Les membres des chambres se donnent campos deux mois avant les comédiens des autres théâtres et ne feront leur réapparition

que quatre mois après la réouverture de la saison théâtrale.

Il en est, cependant, un grand nombre qui, s'étant mis sous la protection d'Harpocrate, afin de garder de Conrart le silence prudent, ne doivent pas se sentir bien fatigués, car tout leur rôle s'est borné à rester assis et à bailler de temps en temps.

Dans les théâtres ordinaires, les figurations sont beaucoup plus difficiles...

Selon l'usage antique et solennel, le gouverneur général a prononcé un petit discours émollient qui a très agréablement chatouillé la vanité de tous les membres de la troupe parlementaire, depuis le grand premier rôle jusqu'à l'infime queue rouge, avant de faire baisser le rideau.

"En vous quittant, a-t-il dit, je vous félicite des indices de prospérité qui apparaissent dans toutes les parties du Canada et de l'augmentation du revenu qui nous permettra de faire face avec facilité aux dépenses de l'année courante."

Je serais curieux de savoir au juste où ils font leur apparition, ces indices de prospérité.

Sûrement, ce n'est pas dans les rues de Montréal, vers six heures du matin, alors que les martyrs du travail se dirigent, harassés de fatigue, le pas traînant, les yeux bouffis, vers leurs manufactures.

C'est, sans doute, dans le coffre-fort du gouverneur général.

Mais, ce qui est consolant, c'est l'augmentation du revenu.

Il est augmenté si considérablement, ce revenu, qu'on veut faire des économies de bouts de chandelle—afin de

l'augmenter davantage encore—en diminuant le salaire des officiers des chambres, en mettant à la porte de leur logement l'officier de la Verge Noire et le gardien, en rognant sur la papeterie, en réduisant la dimension des valises fournies aux représentants et en supprimant celles des journalistes!

On veut aussi retrancher la buvette et une cuisine.

D'où il résultera, pour les honorables, des souffrances intolérables: maintes et maintes fois leur ventre gémit, et ils tireront une langue de plusieurs pieds...

Cela est épouvantable!

Qu'on supprime, si l'on veut, complètement le papier; mais qu'on laisse aux gens la possibilité de se désaltérer et de manger à leur satisfaction, car

Tout se fait en dînant, dans le siècle où nous sommes,  
Et c'est par les dîners qu'on gouverne les hommes.

C'est Casimir Delavigne qui écrivit ces vers; et ce poète connaissait à fond l'humanité.

\* \*

Et je me permettrai d'ajouter que non seulement on gouverne les hommes; mais qu'on acquiert encore leur amitié par les dîners.

Souvent même, dans les rangs du peuple, il suffit d'un petit verre de liqueur consommé sur le comptoir du mastroquet pour créer, entre deux hommes, une amitié durable.

Il est certain que si les puissants de la terre: les rois, les empereurs, les présidents, se réunissaient quelques fois dans de joyeux banquets, il n'y aurait plus de guerre possible et que, conséquemment, on pourrait se passer de soldats.

Le coût de ces banquets serait assurément moins élevé que celui de l'entretien et de l'armement des armées formidables de l'Europe.

\* \*

D'ailleurs, tous les peuples commencent à se lasser de jeter, chaque année, dans le coffre-fort des ministres de la guerre, des sommes énormes qui pourraient être beaucoup mieux employées.

On désire la suppression ou, au moins, la diminution notable de l'effectif des armées.

La preuve en est que, dans ce but, un comité a été formé à Paris, et que ce comité a fondé un journal intitulé le *Désarmement*, qui paraît maintenant régulièrement.

Ce journal compte, au nombre de ses collaborateurs, des hommes dont la voix fait autorité.

Dans son premier numéro, il publie des lettres de Gladstone et de Castelar, qui démontrent le danger que font courir aux pays européens leurs gigantesques armées.

Déjà en 1842, dit Gladstone, alors que le nombre des hommes armés du continent européen n'égalait pas le tiers de celui d'aujourd'hui, Sir Robert Peel le considérait comme excessivement dangereux pour la paix de l'Europe.

Actuellement, dit aussi Castelar, il y a dix millions d'hommes armés en Europe; et il en conclut que le moment de l'action ne peut-être éloigné, car non seulement ces millions d'hommes inactifs ne contribuent pas à l'accroissement de la richesse de leur pays; mais, au contraire, ils le rendent chaque jour plus pauvre.

A chaque nouvelle session des assemblées législatives, les ministres de la guerre et de la marine demandent une augmentation de budget, sous le prétexte que la France, l'Allemagne ou l'Autriche a augmenté son armement. Et comme il n'y a aucune apparence que ces demandes, chaque année plus exigeantes, aient un terme, il est urgent que ceux dont les épaules supportent le poids de ce fardeau agissent sans retard.

Hélas! il y a encore beaucoup à faire avant que la république universelle, que rêvait Victor Hugo, soit établie.

\* \*

Pleurez, mes frères, car le *Globe* de Toronto chante victoire, et c'est mauvais signe pour les Canadiens-Français.

Le *Globe* se réjouit parce que les journaux français déplorent que, dans certaines familles canadiennes-fran-

çaises, on met une certaine gloire à ne pas parler la langue de nos pères.

"Qu'est-ce que cela signifie? dit le *Globe*. Simple-ment que l'usage de la langue anglaise, parmi les Canadiens-Français de Québec, devient de plus en plus commun.

"On doit apprendre l'anglais, ajoute-t-il, et le Français qui persistera dans son ignorance sera laissé en arrière, dans son isolement."

Ce "on doit apprendre l'anglais" est un peu exagéré. Si le *Globe* disait qu'il est bon d'apprendre l'anglais, je l'approuverais; mais je ne vois guère pourquoi un Français qui ne sait pas l'anglais serait moins instruit qu'un Anglais qui ne sait pas le français.

Si quelques Canadiens-Français font preuve d'une ignorance crasse, ce sont, en première ligne, les pères de famille qui sont assez stupides pour chasser de leur foyer leur langue maternelle et pour n'employer, en parlant aux membres de leur famille, que l'idiome des fils de John Bull.

Les Anglais n'ont, certes, pas à se féliciter d'avoir dans leurs rangs de pareilles recrues.

LÉON FAMELART.

## TRIPOTS ET JOUEURS

Tout doucement, sans que les aveugles puissent s'en apercevoir, Montréal est en train de devenir un petit Monaco.

Si, comme l'écrivit Jouy, "l'entrée d'une maison de jeu est une des portes de la Grève," les Montréalais ne manquent pas de voies pour arriver jusqu'à la potence.

Il y a ici une collection bien montée de maisons de jeu et leur nombre augmente chaque année, ce qui prouve que cette industrie est entrée dans une ère de prospérité.

Ces lieux de démoralisation s'affichent avec plus ou moins de cynisme, et personne ne songe à sévir contre leurs propriétaires ni contre ceux qui les fréquentent.

La police ne les voit pas et s'il est permis d'en juger par le récent renvoi aux calendes grecques de l'affaire Philipps-Maloney, la justice les protège.

En 1886, l'ex-détective Naéglé fit une descente dans les tripots des rues St Laurent et Ste Catherine. Le résultat de son expédition fut l'arrestation de dix-sept personnages qu'un magistrat de police condamna à \$20 d'amende ou à un mois de prison.

Mais on a cru que cette leçon devait suffire pour convertir tous les amis du tapis vert de ce temps-là et de l'avenir car, depuis lors, on les a laissés, pour ainsi dire, dans la paix la plus complète.

Aussi en ont-ils profité pour s'arrondir et s'installer au grand jour.

On ne se renferme plus, maintenant, dans les greniers ou dans les arrière-boutiques pour jouer: on a des maisons entières.

Il ne serait pas nécessaire d'examiner, à l'aide d'une loupe, les maisons de la rue Craig, dans les environs de la salle d'exercices, pour en voir la tangible preuve.

Ce n'est plus dans un antre que le pâle joueur lance le dé fatal d'un bras désespéré; il est confortablement installé dans de luxueux salons, en pleine sécurité.

Ah! si au lieu de brûler, comme Erostrate, le temple d'Éphèse, tous les gens qui se font une gloire de dénigrer et de démolir s'appliquaient à combattre les propriétaires de tripots et les joueurs, ils trouveraient là une ample pâture pour leur passion de destructivité et rendraient un fier service à l'humanité.

Pourquoi ne portent-ils pas sur ce point leur activité? Trouvent-ils que les maisons de jeu sont bien dignes d'encouragement et plus morales que, par exemple, les expositions de bébés?

Le joueur, a dit d'Oxenstiern, est un voleur qui dérobe sans s'exposer à être pris par la justice.

Il ne se doutait certainement pas que cette proposition pourrait être acceptée sans discussion, en certains pays, deux siècles et un tiers après sa mort.

Eh bien! moi, si j'étais à la place de M. Hughes, je ne passerais volontiers la fantaisie de faire mentir d'Oxenstiern!

Mais, voilà, je ne suis pas à la place de M. Hughes.

JEAN CRAVACHE

## CAUSERIE LITTÉRAIRE

LE MIDI

V



EN  
COMPAGNIE  
DE LA  
MUSE

Où, parlons-en un peu de ce Midi radieux, de ce beau pays du soleil, où les effluves printanières coulent des jours éternels, à l'abri des aquilons violents, sous l'égide protectrice des tièdes zéphirs, loin des neiges, des frimas.

Laissons aux affreux pays du nord les glaces épaisses, les froidures brûlantes qui mettent des perles aux yeux et des rubis aux nez roses. Ne soyons pas jaloux des plaines d'hermine qui scintillent sous les froids rayons d'un soleil qui éclaire sans réchauffer. Que les lourds habitants de ces contrées des gelées perpétuelles jouissent sans envie du spectacle éblouissant de leurs blanches vallées irisées des mille reflets de la lumière qui se joue à travers leurs diamants de neige !

\* \* \*

Où, le Midi est bien beau, mais notre cœur conserve une bien douce souvenance de la joyeuse fanfare des clochettes de nos traîneaux. Le bruit strident de l'acier frôlant le sillon glacé de nos routes d'hiver sonne encore une gaie ritournelle dans notre imagination en éveil. Les voluptueuses fourrures des équipages, les cache-nez multicolores, les tuques de fourrures dont les queues frétille dans l'air vif d'un hiver boréal, les élégants *sleighs* aux sveltes formes rayées de couleurs éclatantes, les harnais brillants aux pompons panachés, les chevaux fougueux, aux reins solides, têtes altières, naseaux fumants, aux allures fringantes et vives, tout l'ensemble animé d'un équipage canadien sont de bien douces visions dans le champ de nos souvenirs.

Le fonet qui claque dans la blanche atmosphère d'une journée froide et calme, les grelots qui chantent au trémoussement animé d'un cheval canadien, la note perçante des fers qui martellent et mordent en cadence le pavé glacé des chemins, les glissades grincheuses au fond des pentes, les rudes secousses des cahots, autant de gammes diverses que modulent nos traîneaux dans leurs courses échevelées à travers les campagnes de neige.

\* \* \*

La traîne de l'habitant, pesamment chargée des produits de l'été, vient aussi chanter son solo monotone dans ce grand concert de nos hivers.

Les pieds chaussés de forts souliers en peau de bœuf, le torse couvert d'un capot d'une étoffe épaisse, les reins soutenus par une ceinture de laine bariolée aux mille franges, la tête enfouie sous un monumental capuchon, le cultivateur trotte allègrement aux côtés de sa bête, battant des mains et de la semelle pour se réchauffer, encourageant son cheval par des cris gutturaux d'une saveur toute locale.

Ce sont là des souvenirs bien attachants que treize ans d'absence et de séjour dans le midi n'ont pu effacer de mon cœur.

\* \* \*

Où, parlons-en encore de ce Midi si renommé.

Malheureusement, j'ai bien peur d'être forcé de détruire l'agréable légende qui donne au Midi une chaleur éternelle.

Je me plais toujours à analyser mes sensations telles que je les éprouve, me dépouillant sans vergogne des opinions toutes faites, que nous ont léguées nos prédecesseurs, n'acceptant jamais sans examen les tarasconnades intéressées de ces braves méridionaux, dont l'imagination va toujours au-devant de la réalité.

J'avoue que l'été est très beau, guère plus chaud que dans le nord et beaucoup plus long. Mais les mois de décembre, janvier, février et quelques fois mars, n'ont rien de bien engageant.

Au moment où j'écris, le mistral siffle avec fureur contre mes volets, bat en brèche mes cheminées qui dégringolent dans la rue, lancent dans mes appartements des rafales d'une épaisse fumée, fait battre les portes de mes couloirs et danser sur leurs tiges les girouettes de mon toit.

C'est un tintamarre ahurissant, un charivari infernal. Et avec cela un froid de tous les diables, quatre degrés au-dessous de zéro. Le matin, de la glace partout, une épaisse gelée dans la campagne et de la neige sur les hauteurs.

Je n'exagère en rien.

Demandez plutôt à notre ami Beaugrand qui vient de faire un long voyage en Italie, Tunisie, Algérie et Espagne, à la recherche du beau temps et de la chaleur.

En voilà un qui en a assez du soleil du Midi.

\* \* \*

Sa première étape fut ici chez moi.

Pas de veine. Il faisait un froid de loup. Les journées étaient assez chaudes, mais les nuits étaient glaciales.

Pour comble de malheur, les maisons méridionales sont outillées contre la chaleur, mais le froid y pénètre en maître à travers les croisées qui ne ferment pas, les portes qui ferment mal, et les mille orifices dues à l'action du temps et à l'insouciance des propriétaires, à qui toute réparation est inconnue.

J'invoquais les circonstances atténuantes, car je suis devenu un peu méridional.

— Cette température est extraordinaire, lui disais-je, vous verrez quand vous nous reviendrez au printemps, comme il fera beau.

Beaugrand me quitta plein de ce doux espoir, que j'osais lui communiquer par mes encourageantes paroles.

\* \* \*

Hélas ! en Italie, il grelotta continuellement, en Tunisie, il respira un peu, en Algérie, il patauga dans la boue, succombant sous une averse de trois semaines, en Espagne, il regretta amèrement ses fourrures.

Enfin le voilà de retour chez moi.

Le froid n'avait fait que croître et embellir, avec un petit assaisonnement de mistral à vous rouler dans la rue.

J'étais vaincu, le Midi me lâchait ; je dus avouer humblement ma défaite à Beaugrand avec des larmes dans la voix.

Il fut généreux et sans m'écraser sous son dédain d'homme du Nord, il me proposa une petite réflexion pratique sur les meilleurs moyens de parer à cette température sibérienne, aux environs de la Méditerranée.

\* \* \*

Longtemps, longtemps, nos deux mines attristées s'allongèrent dans la noire perspective de nos pensées.

— *Eureka !* clame Beaugrand. Avez-vous une grille dans le pays ?

— Oui, j'en ai même une dans ma cave.

— *Bono*, répondit-il, — car il a appris le sabir dans son voyage en Algérie — et du charbon, en avez-vous ?

— En masse, m'écriai-je, plein de joie, en homme qui sort d'un mauvais songe.

— Alors, nous sommes sauvés, et mettons-nous de suite à l'œuvre.

\* \* \*

En quelques instants la grille fut placée, garnie de charbon et allumée.

Ça marchait comme sur des roulettes.

J'avais eu la géniale idée d'enclencher ma grille de quel-

ques briques de carrelage, pour empêcher le charbon de rouler au dehors.

C'était parfait.

Le feu ronflait dans l'âtre, une douce chaleur se répandait peu à peu dans l'appartement, et tous deux, assis dans de grands fauteuils au coin de la cheminée, nous sentions délicieusement envahis de ce bien-être reconfortant que procure une pièce bien chauffée.

Tout-à-coup, paf ! et un projectile jaillit du foyer, fuit entre nous deux à hauteur de nos têtes et va s'aplatir contre le mur opposé.

Quelque peu émus de cette pétarade insolite qui venait troubler notre bien-être, nous bondissons sur nos fauteuils interrogeant avec une certaine anxiété le siège de cette fusillade.

\* \* \*

Notre examen ne fut pas long.

Pif ! paf ! vrang ! et encore et toujours. C'était une canonnade en règle. En un instant, les meubles, les murs furent criblés de morceaux de briques, débris de charbon et de poussière.

Les pièces de carrelage dont j'étais si fier éclataient sous l'action des flammes et bouleversaient notre foyer si laborieusement construit.

Pour comble de malheur, les dames de la maison, attirées par les explosions, apparaissent, effarées à la porte de l'appartement.

La désolation régnait partout et, prenant mon courage à deux mains et un tisonnier de l'autre, j'arrachai le corps du délit hors de la cheminée, et un instant après les débris fumants de notre foyer gisaient sur le plancher de la chambre.

Le Midi était vainqueur, notre feu était éteint, c'était écrit que nous devions geler.

\* \* \*

O hommes du Nord, qui recherchez pendant l'hiver la chaleur méridionale, restez chez vous, croyez-en Beaugrand et moi. Notre triste expérience nous a appris qu'il fait bien meilleur dans vos maisons bien closes, si douces, si bien chauffées.

Le Midi est perdu dans notre estime.

CH. DES ECORRES.

## A NOS COLLABORATEURS

Nous recevons, chaque semaine, un grand nombre de manuscrits que nous ne pouvons publier dans LA VIE ILLUSTRÉE.

La plupart des articles qu'on nous envoie sont, cependant, écrits dans un bon style ; mais leur genre sont en dehors du cadre de notre journal.

Les uns nous communiquent des récits de chasse, des historiettes qui n'ont aucun intérêt local ou d'actualité, ni aucune tournure humoristique ; les autres nous donnent des observations médicales, des renseignements sur l'agriculture, voire même des vers alexandrins sur des sujets mystiques !

Nos aimables collaborateurs devraient savoir que LA VIE ILLUSTRÉE n'est ni une revue cynégétique, ni un manuel de médecine, ou d'agriculture, ni un recueil de cantiques.

Qu'ils traitent des questions locales au d'actualité dans un style humoristique, et nous serons heureux de leur donner l'hospitalité dans les colonnes de notre journal.

## PORTRAITS DES BÉBÉS DU CONCOURS

Tel que nous nous l'étions proposé, nous publierons prochainement les portraits en grand d'un grand nombre des plus beaux bébés qui figuraient sur notre liste de concurrents.

Ces portraits réunis en une grande page, seront envoyés en prime à tous nos abonnés et mis en vente chez tous les dépositaires de LA VIE ILLUSTRÉE.

Nous prions les exposants de nous faire parvenir, aussitôt que possible, les portraits des concurrents.

Les exposants pourront aller faire photographier leurs enfants, à nos frais, chez Quéry Frères, 10 Côte St Lambert ; ils recevront une permission à cet effet au bureau de LA VIE ILLUSTRÉE.





## UN HEROS DE 1870

(Suite)

II

Dans le bourg Sainte-Foye, auprès de la barrière,  
S'élevait un cottage entouré de bouleaux ;  
Sur ses murs crevassés le houblon et le lierre,  
Ainsi que des serpents, déroulaient leurs anneaux.

C'était un beau soir d'août. Dans un ciel sans nuages  
L'astre du jour lançait sa dernière lueur,  
Et les oiseaux mêlaient leurs gracieux ramages  
A la voix du zéphyr volant de fleur en fleur.  
L'air était tout rempli de senteurs odorantes  
Que les foins, en séchant, exhalaient à foison ;  
Et la gentille abeille, aux ailes transparentes,  
Buvait avec délice aux perles du gazon.

Non loin de la demeure, à l'ombre du feuillage,  
Trois personnes causaient, assises sur un banc ;  
La fine humeur gauloise animait leur visage,  
Et l'écho répétait parfois leur rire franc.  
Cependant la plus belle, une blonde fillette,  
Interrompit soudain son rire harmonieux  
Pour aller recevoir, à la bonne franquette,  
Deux nouveaux arrivants, l'un jeune et l'autre vieux.

— "Salut à vous, salut ! mademoiselle Rose,  
Lui dit en s'inclinant le plus âgé des deux ;  
"Votre teint a toujours l'incarnat de la rose,  
Et mon ami de vous a droit d'être orgueilleux."

Pierre à son tour reprit : — "J'approuve le notaire  
"Qui sait dire à propos toute la vérité ;  
"Mieux que lui je connais votre doux caractère,  
"Et j'admire avec lui votre rare beauté."

— "De grâce, c'est assez ! répliqua l'humble fille :  
"Je ne mérite pas tous ces beaux compliments ;  
"Spirituels moqueurs, venez sous la charmillie  
"Où nous retrouverons mes excellents parents."

Ils furent accueillis d'une façon charmante  
Par Benoit et sa femme. Et Pierre, ce soir là,  
Vint s'asseoir sans trembler auprès de son amante  
Qui portait à ravir la robe de gala.

Pourquoi tant de gaîté sur toutes ces figures ?  
Et pourquoi le notaire était-il chez Benoit ?  
C'est que, par un contrat, deux jeunes créatures  
Allaient, en ce beau soir, s'unir devant la loi.

\* \*

Pierre, depuis trois mois, sur l'océan du Tendre  
Confiait son esquif au vent doux de l'espoir,  
Car Rose quelquefois osait lui faire entendre  
Ces cinq mots consolants :

"Ami, j'aime à te voir !"

Or, un jour de juillet—il m'en souvient encore—  
Pierre chez son amante, arrivait tout rêveur.  
— "Je viens, avait-il dit, ô fille que j'adore,  
"T'offrir en ce moment et ma vie et mon cœur.  
"Je veux me marier : le prêtre me l'ordonne ;  
"Et d'ailleurs n'est-ce pas le devoir d'un chrétien ?  
"A tous les bons époux le Maître du ciel donne  
"Au foyer l'harmonie et le pain quotidien.  
"Ne me repousse pas, idole de ma vie,  
"Toi qui portes au front la suave candeur !  
"Au banquet de l'hymen le Seigneur nous convie :  
"O Rose, accepte donc avec moi cet honneur..."

Rose avait reparti : — "J'admire ta franchise  
"Et les fiers sentiments que tu viens d'exprimer ;  
"Mais, sans voir mes parents auxquels je suis soumise,  
"Je ne puis te répondre : ils pourraient me blâmer."

Cette soumission et ce hardi langage  
Jetèrent l'amoureux dans le ravissement.  
— "Tu parles bien, dit-il ; je n'ai pas le courage  
"De répliquer un mot à ton raisonnement."

\* \*

Pierre, le lendemain, rayonnant d'espérance  
Et frais comme une fleur, arriva chez Benoit.  
Le bonhomme lui dit :

— "Écoutez ma sentence :

"Vous voulez épouser ma fillette ?... eh bien, soit !  
"Dans les premiers jours d'août, amenez Monsieur Fabre,

"Ce notaire galant que nous estimons tous ;  
"Il manie encor mieux la plume que la sabre,  
"Quoiqu'il garde cette arme avec un soin jaloux...  
"Puis, le contrat passé, nous fixerons la date  
"De votre mariage. Au pieds des saints autels,  
"Le prêtre célébrant (oh ! ce dessein me flatte !)  
"Sera mon vieux cousin, Messire Désautels.  
"Nous forons, n'est-ce pas ? une noce tranquille,  
"Nos aïeux s'amusaient de cette façon-là ;  
"N'allons pas imiter les "noceurs" de la ville ;  
"Je n'ai jamais aimé leur bruit ni leur éclat."

Pierre, tout ému, dit :

— "Mon cher futur beau-père,

"Votre sentence est douce, et j'en suis bien heureux.  
"Je suivrai vos conseils et saurai, je l'espère,  
"Éviter des "noceurs" les écarts dangereux."

\* \*

Maintenant le lecteur sait pourquoi le notaire  
Chez le père Benoit accompagnait Francœur.  
L'habile homme de loi montra son savoir-faire  
En dressant le contrat sans commettre une erreur.  
Au moment solennel où l'épouse future  
Prenait la plume d'or pour signer le contrat,  
Le notaire vers elle, inclinant sa figure,  
Mit un léger baiser sur son front d'incarnat.  
— "Vous êtes fin voleur, dit en souriant Rose ;  
"Je ne vous donne point ce petit baiser-là !"  
— "Quoi ! reprit le notaire, il faudra, je suppose,  
"Pour être pardonné, vous remettre cela..."  
— "Comment, vous oseriez ?... non, non, riposta-t-elle,  
"Je préfère excuser plutôt votre larcin ;  
"Vous avez de l'esprit, oh ! oui, plein la cervelle,  
"Mais je n'approuve pas votre hardi dessein..."  
— "C'est bien, faisons l'accord, ma bonne demoiselle,  
"Et comme la musique est l'accord le meilleur,  
"Veuillez donc nous chanter la romance nouvelle  
"Que vient de publier Célestin Lavigueur. (1)

Quand l'acte fut signé, les chansons et le rire  
Retentirent longtemps dans ce cottage heureux ;  
Les deux futurs époux—illusoire délire—  
Crurent que leur bonheur valait celui des cieux !

\* \*

La semaine suivante, un superbe carrosse  
Trainé par deux chevaux arrêta chez Benoit.  
Pierre, charmant à voir sous son habit de noce,  
Sauta de la voiture, aussi fier que le roi !  
Il portait deux bouquets de roses naturelles  
Composés avec art par le curé Beaudry ; (2)  
Sur des rubans soyeux, aux couleurs les plus belles,  
De la future épouse était le nom chéri.

Mais quand Pierre aperçut Rose en toilette blanche  
Et le front couronné des fleurs de l'oranger,  
Il ne put retenir cette parole franche :  
"Le créateur en toi ne peut rien corriger !"  
"Accepte ces bouquets, cadeau du jeune prêtre,  
"L'aimable et généreux curé de Charlesbourg ;  
"Il doit, au saint autel, implorer le grand Maître  
"Pour qu'il daigne bénir notre sincère amour."

— "Oui, j'accepte ces fleurs, merci du fond de l'âme !  
"Veuillez assurer l'abbé de mon profond respect ;  
"Puisse de sa vertu la douce et sainte flamme  
"Produire sur nous deux son salutaire effet..."

Après s'être adressé les compliments d'usage  
Jacques Benoit, Jean Fabre (3) et les futurs époux  
Prîrent place, joyeux, dans le riche équipage  
Pour se rendre à l'église et se mettre aux genoux  
De l'abbé Désautels.

L'église Sainte-Foye  
Faisait plaisir à voir sous ses beaux ornements.  
La foule était nombreuse ; une céleste joie  
Mettait sur tous les fronts de vifs rayonnements ;  
Car le monde aimait Rose et puis savait que Pierre  
Avait le cœur honnête et le bras vigoureux,  
Alors on concluait qu'une belle carrière,  
Après leur mariage, allait s'ouvrir pour eux.

La cloche redisait son hymne vénérable.  
A sept heures, Benoit, Fabre, Rose et Francœur,  
Gravèrent les degrés de ce temple admirable  
Aux sons de la musique, et prîrent place au chœur.  
De superbes ténors, durant le saint office,  
Redirent tour à tour des cantiques joyeux,  
Et mademoiselle Auld—une humble cantatrice—  
Fit monter vers le ciel ses chants harmonieux.

Peindre l'émotion et la joie indicible  
Qui firent tressaillir ce couple vertueux  
Au moment d'être uni, n'est pas chose possible :  
Ils avaient du bonheur plein l'âme et plein les yeux !

(1) M. Célestin Lavigueur, barde canadien et violoniste distingué.  
(2) Révérend M. Beaudry, curé de Charlesbourg, près de Québec.  
(3) M. Jean Fabre, le notaire dont j'ai parlé plus haut, servait de père à Pierre Francœur, car celui-ci avait perdu ses père et mère depuis plusieurs années.

O jour du mariage,  
Incomparable page  
Du livre des mortels ;  
Époque de la vie  
Où se fait l'harmonie  
Des cœurs près des autels.

Ineffable mystère :  
Un ange de la terre  
A l'homme vient s'unir ;  
Et ces deux créatures,  
Aux riantes figures,  
Ont foi dans l'avenir ;

Car devant la Madone  
Un apôtre leur donne  
Sa bénédiction ;  
Et, selon sa promesse,  
Le roi des cieux s'empresse  
De sceller l'union.

Or, avec cette force,  
(Primant celle ducorse,  
Le grand Napoléon,)  
Ces époux seront braves  
Et riront des entraves  
Que dresse le démon !

O divin mariage,  
Toi le fidèle gage  
Du bonheur des époux,  
Puissent l'homme et la femme  
Imprimer en leur âme  
Ton souvenir si doux !

Quatre ans avaient passé depuis le mariage  
De Rose avec Francœur. Nos héros habitaient,  
Dans le faubourg Saint-Roch, sur le bord du rivage,  
Une belle demeure où les amis fêtaient.  
Ils ne désiraient rien : la sainte Providence  
Leur ayant départi joie et prospérité ;  
Aussi nourrissaient-ils de la reconnaissance  
Pour cette protectrice au cœur plein de bonté.

Deux jolis jumeaux blonds, un garçon, une fille,  
Étaient venus au monde un soir de février ;  
Et ces charmants amours—bijoux de la famille—  
Égayaient de leurs cris cet aimable foyer.  
Ils avaient vingt-deux mois Jean-Baptiste et Corinne  
(Ainsi les appelaient le père et la maman)  
Vingt-deux mois ! c'est l'âge où la lèvre purpurine  
De ces êtres chéris bredouille gentiment !  
Qu'il était beau de voir ces figures joyeuses,  
Ces fronts où rayonnait l'admirable candeur,  
Ces teints couleur de rose—images gracieuses—  
Que n'avait pas ternis le vent de la douleur !  
Chaque soir, à genoux près de leur bonne mère,  
Par sa bouche inspirée, ils parlaient au bon Dieu ;  
Et, semblable à l'encens, leur naïve prière  
Dans un nimbe brillant montait vers le ciel bleu.  
Ils ignoraient que l'homme a des songes moroses,  
Que ses yeux quelquefois sont rougis par les pleurs ;  
Ces anges ne voyaient que joie et rêves roses  
Où l'homme trop souvent n'aperçoit que malheurs !

Lorsque Pierre arrivait, le soir, de sa boutique,  
Les membres fatigués par un rude labeur,  
Les joyeux papillons du foyer domestique  
Le caressaient ainsi qu'on caresse une fleur.  
Alors ils oubliaient aussitôt la fatigue  
A laquelle tout homme ici-bas est soumis,  
Et bénissait le ciel qui maintes fois prodigue  
Aux pères courageux tous les trésors promis.

Il divisait son cœur en trois parts presque égales :  
Au Créateur, à Rose, et l'autre à ses enfants ;  
Et du crime jamais les terribles rafales  
Ne pouvaient ébranler ses généreux penchants.

Rose cherchait sans cesse, en femme aimable et bonne,  
À prévenir les goûts du maître de son cœur ;  
Elle y réussissait, grâce à l'humble Madone  
Qu'elle implorait souvent avec grande ferveur.  
De notre canadienne elle était le vrai type :  
Taille moyenne, œil doux et teint plein de fraîcheur ;  
En morale, elle avait le noble et saint principe  
De garder à nos mœurs leur antique splendeur.  
Son mari ! ses enfants !... ah ! qui pourrait redire  
La grandeur de l'amour qu'elle éprouvait pour eux ?  
Seul l'illustre Boileau sur sa puissante lyre  
Aurait pu retracer ce sentiment pieux !

Pierre et Rose étaient fiers de se sentir revivre  
Dans les deux jumeaux blonds aux yeux intelligents :  
Nous leur enseignerons la route qu'il faut suivre  
Pour accomplir le bien, disaient ces bons parents,  
Mais ces nobles désirs, ces projets fort louables  
Ne devaient pas avoir leur accomplissement,  
Car Dieu, dont les décrets sont tous impénétrables,  
Allait soumettre Pierre au plus affreux tourment.

J.-B. CAQUETTE.

(A suivre)

## CHEVREUL

Né à Angers le 31 août 1786, M. Chevreul vint à Paris en 1797, puis entra, âgé de vingt et un ans, dans le laboratoire de Vauquelin, dont M. Dumas a pu dire en toute vérité qu'il "était tout chimiste, chimiste chaque jour de sa vie et pendant la durée de chaque jour."

Vauquelin, ancien préparateur de Fourcroy, le suppléait à cette époque au Collège de France. Il avait lui-même pour chef de laboratoire Thénard, âgé de vingt-six ans.

Quatre ans après, le jeune Angevin devenait préparateur au Muséum d'histoire naturelle.

A trente ans, il était nommé directeur des teintures et professeur spécial de chimie aux Gobelins.

Ses travaux sur les corps gras précédèrent cependant ceux dont les couleurs fournirent le sujet, et personne n'ignore que ces deux séries de recherches et de découvertes sont les principales de celles qui immortalisent le nom de Chevreul.

En 1814, il démontrait que les huiles et les graisses, considérées jusqu'à lui comme principes immédiats purs, sont des mélanges de substances organiques telles que : margarine, oléine, stéarine. C'est cette dernière qui fournit l'acide stéarique, matière première de la bougie stéarique, si supérieure en agréments et en économie à l'antique chandelle, qui avait été, elle aussi, un grand progrès. Cette importante industrie de la *bougie pour tous*, dont la prospérité constitue un bienfait public, est née des travaux de M. Chevreul sur les corps gras, travaux qui, en y comprenant sa théorie de la saponification (1823), n'ont pas seulement créé des branches nouvelles de travail, ils ont, de plus, résultat qui ne le cède point au précédent, ouvert des horizons immenses aux théories de la chimie organique.

Après ces études, se présentent les recherches sur les couleurs ; après chronologiquement, car quant au mérite et à l'importance les unes et les autres se placent *ex æquo* au premier rang des œuvres scientifiques.

De 1828 à 1864, il s'achemine par étapes réglées vers cette loi de contraste simultané qui régit les harmonies des couleurs. Les principales de ces étapes répondent aux dates suivantes : 1831, 1839, 1848, qui sont celles des mémoires célèbres. A propos du mémoire qui a pour titre : *Théorie des effets optiques que présentent les étoffes de soie*, M. Chevreul aimait à raconter ceci : "Je recevais la visite de la jeune Mme Delaroche et de sa mère, Mme Horace Vernet. Avec ces deux femmes d'illustres peintres, j'étais à l'aise pour parler des couleurs, de leurs rapports, de leurs harmonies. Et prenant un exemple :—Pourquoi, dis-je à Mme Delaroche, blonde comme vous êtes, portez-vous une capote blanche ? Vous perdez toutes les nuances qu'une couleur eût données à votre délicate carnation.—Voyez-vous, dit-elle aussitôt à Mme Vernet ; je vous avais bien dit que le blanc me seyait mal et qu'une capote de couleur vive m'eût mieux convenu. Je fus enchanté de cette confirmation de la science par un goût féminin et délicat."

Les découvertes de l'illustre chimiste en cette riche matière ont bien plus de portée que cette anecdote ne le ferait supposer. Le guide qu'elles offrent au goût qui n'en a besoin que lorsqu'il usurpe peu ou prou son nom,—et l'on vient de voir Chevreul accepter ces arrêts comme souverains,—ce guide précieux n'est qu'une des conséquences de ces fécondes recherches : lois du contraste simultané ou successif des couleurs ; théorie des ombres colorées ; art de définir les nuances par un chiffre au moyen d'un cercle chromatique et, comme conséquence, possibilité "de reproduire avec fidélité, en Amérique et sans les voir, les tons d'une étoffe ou les teintes d'un tableau créés en Europe" ; tels sont, sommairement énoncés, les grands résultats qu'elles ont donnés.

M. Chevreul était entré à l'Académie des sciences en 1826, en remplacement du chimiste Prøust, dont la mort laissait une place vacante dans la section de chimie. Il avait cinquante ans. Ne comptant qu'un demi-siècle, il n'était pas encore au milieu de sa carrière, le long de laquelle il devait voir si souvent ses compagnons de route renoncer. Et quels compagnons ! Guyton de Morveau, Lavoisier, Berthollet, Fourcroy, Cuvier, Gay-Lussac, Thénard, Ampère, Geoffroy Saint-Hilaire, Biot, Arago, Fresnel, Barzélius, Wœlher, Liebig, Laurent, Pelouze, Ebelsen, Pouillet, Régnault, Sainte-Claire Deville,

Wurtz, Dumas. . De tous ces confrères de 1826, pas un qui ne l'eût précédé dans la tombe.

Parmi les innombrables travaux publiés par lui en dehors des deux grandes séries rappelées plus haut, son ouvrage sur le pendule explorateur (1832) et sa lettre à M. Vilemain sur la méthode *a posteriori* expérimentale, œuvres de sagacité profonde, ont droit à des mentions d'honneur.

M. Chevreul a occupé les places les plus considérables auxquelles un savant puisse prétendre. Ce fut la conséquence naturelle de son illustration et de sa longévité. Traits particuliers : il les a toujours toutes consciencieusement remplies et n'en a jamais occupé d'autres. La politique, cette séductrice si puissante sur les ordinaires "amants d'Uranie," comme M. C. Flammarion nomme les savants, n'induisit jamais ce grand savant, ce patriote sincère en tentation d'infidélité à la science. Toutes les académies du monde : Londres, Copenhague, Stockholm, Berlin, Moscou, Philadelphie, etc., avaient tenu à légitime honneur de le compter parmi leurs membres. Il était grand-croix de la Légion d'honneur et, comme Alexandre Dumas père, avait plus de décorations étrangères que sa poitrine n'eût pu en exhiber à la fois ; mais, juste appréciateur de soi-même, il élevait son orgueil au-dessus de cette gloriole.

Nous avons noté comme signe personnel la conscience avec laquelle il remplit constamment les devoirs de ses charges. Cette conscience resplendit de tout son éclat lors de la guerre prussienne. Agé de quatre-vingt-quatre ans, il s'enferma dans Paris et quand les obus tombèrent sur le Muséum, étant directeur de cet établissement, il n'en déserta pas l'enceinte. Plus de quatre-vingts obus dévastèrent les galeries et les serres. L'un d'eux éclata dans le voisinage du laboratoire de Chevreul.

Le lendemain, 9 janvier 1871, il faisait consigner au procès-verbal de l'Académie des sciences la déclaration suivante :

"Le jardin des plantes médicinales, fondé à Paris par édit du roi Louis XIII, à la date du mois de janvier 1626.

"Devenu le Muséum d'histoire naturelle par décret de la convention du 10 juin 1793.

"Fut bombardé.

"Sous le règne de Guillaume Ier, roi de Prusse, comte de Bismarck, chancelier.

"Par l'armée prussienne, dans la nuit du 8 au 9 janvier 1871.

"Jusque là, il avait été respecté de tous les partis et de tous les pouvoirs nationaux et étrangers."

E. CHEVREUL.

Directeur.

C'est à la suite de cet acte qu'il eut l'occasion d'écrire la lettre dans laquelle il prenait le titre de *doyen des étudiants de France*, motivé sur ce qu'il lui avait été "donné de continuer sans interruption, sur les bords de la Seine, des études commencées à la fin du siècle précédent dans le beau pays d'Anjou." Ce titre modeste et glorieux, notre jeunesse scientifique, fière de le voir ainsi porté, l'a maintes fois ratifié par les manifestations toujours grandissantes d'une respectueuse gratitude.

Le souvenir du centenaire célébré en 1886 est encore présent à toutes les mémoires ; Chevreul assista ce jour-là à ce que bien peu d'hommes ont été appelés à voir : à sa propre apothéose.

Rectifions ce qui a été dit de l'humilité dans laquelle il vécut. Outre l'incomparable grandeur morale de sa situation, Chevreul était possesseur d'une fortune très considérable. S'il eût participé dans une juste mesure à toutes les fortunes nées de ses découvertes, la sienne eût été inévaluable.

Confirmons enfin, pour ne rien omettre de caractéristique, que ce savant modèle qui a donné à tous des modèles de rigueur scientifique, a vécu et est mort dans la croyance à Dieu et à l'âme.

On parlait d'un monsieur qui passe son temps à flâner dans tous les bureaux de journaux, quelle que soit leur opinion politique.

—Ce farceur-là, dit un de ses amis, il mange à tous les encriers.

## ECHOS DES THÉÂTRES ET CONCERTS



La soirée dramatique et musicale donnée au bénéfice de M. T. Trudel, a été véritablement charmante.

Peu de monde, cependant, y assistait, ce qui est très regrettable, car M. Trudel méritait plus de reconnaissance de la part du public en général.

Le duo de la "Fille de Mme Angot," le trio du "Médecin malgré lui" et le quatuor de "La Fille du Régiment" ont été chantés avec goût.

M. Lebel a rendu avec beaucoup d'expression, "Dieu sauve la France."

MM. Louis Labelle, Charles Labelle et R. Ravaux trois de nos meilleurs amateurs dramatiques, ont joué avec talent "La chambre à deux lits."

M. René Ravaux, a dit "les Ecrevisses" et le "Hanneton." Je crois que personne, en cette ville, ne pourrait monologuer avec plus de talent que cet artiste favori.

\*\*\*

Le mélodrame intitulé *Harbor Light*, qui a été joué la semaine dernière à l'Académie de Musique, dépeint avec des tons un peu élevés, la vie dans un petit port d'Angleterre.

La trame n'est pas compliquée et l'on devine le dénouement dès les premières scènes ; mais la pièce est assez intéressante pour retenir l'attention de l'auditeur jusqu'à la chute du rideau.

On y voit, comme dans toutes les affaires de ce genre, des scélérats sans cœur et des héros qui se sacrifient ; des propriétaires féroces et des locataires opprimés ; une héritière, et sa sœur vagabondant.

Après maintes péripéties, tous ces personnages sont punis ou récompensés selon leurs mérites.

Gustavus Levick, le héros, fut, naturellement, fort applaudi.

Mlle Boucicaut est une jolie personne.

Les autres acteurs jouèrent d'une façon très satisfaisante.

## BOIRE UN COUP

Comment expliquez-vous cette locution assez singulière ? Que vient faire là le mot *coup*, qui d'ordinaire signifie l'action de frapper ? Il est évident — lisons-nous dans les concours historiques et littéraires du *Musée des familles* — que le mot *coup*, tel qu'on l'entend ordinairement, n'a rien à voir dans l'origine de cette locution, qu'il faut assurément chercher dans le mot *coupe*, vase qui sert à boire. On dit très souvent *boire le coup de l'étrier*. C'est qu'il était de coutume d'offrir aux gens qui montaient à cheval pour quitter un pays, une maison où ils avaient été reçus, une derrière *coupe* de vin qu'on leur apportait quand ils étaient en selle. L'e muet a disparu à la fin du mot et nous disons *coup* pour *coupe*.

Les Anglais ont d'ailleurs la locution *stirrupcup*, faite de *stirrup*, étrier, et *cup*, coupe, gobelet.



## CHRONIQUE DE LA MODE



Elles seront nombreuses cette année, les jolies étoffes aux nuances douces et qui habillent si bien ! La bengaline glacée, belle comme une faille, unie ou à rayures satin, la bengaline Pompadour avec ses fonds vert pâle, rosé, bis, d'une élégante délicatesse, le cachemire, le crêpon, le foulard, auront une grande vogue avec les lainages souples de la mousseline de laine, du voile et de l'étamine.

La robe de dentelle formera tablier légèrement drapé sur les pans ouverts de la redingote. La dentelle sera en grand honneur, il y a des applications merveilleuses, de riches broderies aux dessins serrés et formant reliefs. La mode est à tout ce qui est beau et riche, et jamais la fantaisie n'a usé d'un tel luxe, ni créé des merveilles comparables à ce qui va se faire pour cette nouvelle saison.

Remarquée, parmi bien des modèles, une délicieuse robe de jeune femme en pékin noir, recouverte d'une jupe en tulle point d'esprit, ornée dans le bas de six rangs de ruban de satin dessinant des dents et entièrement plissée en surplis. Cette jupe est brodée d'un picot en soie d'un beau jaune d'or. Nœuds en ruban de satin or, relevant à mi-hauteur cette tunique. Corsage en pékin, recouvert de tulle drapé, se croisant en fichu, agrémenté d'un picot au bas du volant de la manche serrée en sablier par un bracelet en ruban de satin jaune se nouant sur le dessus ; nœud en satin marquant l'épaule droite.

Puis, pour jeune fille, une toilette de soirée en mousseline de soie crème à rayures Pompadour. Dans le bas quatre cerceaux en ruban de satin rose pâle. Tunique ample relevée légèrement par des nœuds de satin, à droite, deux rubans retiennent une aumônière en pareille étoffe, et tombent en flot jusqu'au bas de la jupe. Le corsage est un simple fichu fait de deux draperies croisées sur la poitrine et dans le dos. Nœud en ruban rose sur les épaules.

A citer aussi une délicieuse robe en bengaline de deux tons. Jupe plissée à l'Albanaise, tunique en bengaline pékinée vert clair et vert de mer. Le côté droit du corsage est en pékiné drapé s'attachant à la hanche gauche, et fournissant le tablier. Le côté gauche est plissé comme la jupe, tout le dos et en pékiné avec jupe droite.

Puis, dans les costumes simples, une robe charmante en mousseline de laine vert ortie, à jupe droite plissée recordéon, tombant sur un parterre de ruches déchiquetées en faille assortie. Corsage ouvert sur une chemisette russe en faille ornée de galons or. Jaquette de drap même teinte. Toque jeune fille, en étoffe pareille à la robe, garnie de cinq pompons de différentes nuances.

On portera beaucoup de ces jolies pompons sur la seyante petite coiffure en forme de toque. Nous avons vu ainsi une garniture rappelant toutes les nuances d'une toilette Pompadour. La toque était drapée d'un morceau de la robe, au bord turban en velours vert, et sur le dessus un groupe de pompons rose, rouge, bleu, vert et blanc crème, tout cela coquettement posé, faisait un ensemble charmant.

On se préoccupe déjà des costumes de voyage, et comme toilette de toujours rien n'est plus pratique, plus joli même que le costume anglais.

Je cite à l'appui deux gentils modèles ; ils ont une allure des plus séduisantes.

L'un est en drap d'amazone de teinte écarlate sur jupe de limousine rayée bis et rouge. La tunique, drapée très légèrement, est retenue à droite par une cordelière. Le corsage, ouvert sur une chemisette rayée, est lacée dans le haut. Sur les épaules, un petit capuchon posé à plat donne à ce costume un caractère particulier. N'oublions pas la manche, qui, bouffante jusqu'au coude, se termine par un long poignet plat et serré en limousine comme la jupe.

L'autre en bengaline de laine pékinée tombe en jupe droite, avec habit en bengaline unie, ornée de beaux boutons artistiques sur le haut des devants et à la taille. Le corsage entr'ouvert, laisse voir une chemisette rentrée sous une ceinture drapée. L'habit, à pans doubles sur le devant, à le dos terminé par un petit postillon formant plis creux.

Pour ces costumes, on emploie aussi les étoffes nouvelles, dont l'une des lisières est à disposition et forme garniture. Cette broderie borde la robe et la tunique, elle se compose de fine soutache ou dessins de couleur, tissés dans l'étoffe même.

Pour terminer, citons une robe de fillette, d'un modèle nouveau et charmant, elle est en surah rouge, de forme blouse, croisée à la taille sous une demi-ceinture en galon de soie rouge et fils d'or. La jupe, bordée de galon, tombe droite à gauche, et forme panneau. Le dos plissé à la taille se continue en plis creux à la jupe. Grand col marin bordé d'un galon, même galon en bracelet à la manche bouffante au coude.

Quelle bizarre capricieuse que la mode ! Voici qu'il nous faut maintenant adorer ce que nous avons brûlé et brûler ce que nous avons adoré. Après avoir porté les robes les plus riches possibles en garnitures de tous genres, les voilà devenues d'une simplicité monacale ; plus de draperies, des plis droits du plus grand genre ! Seulement comme la femme aime avant tout qu'on la regarde, et qu'il fallait quand même attirer les regards, elle a trouvé un attrait des plus séduisants et se rattrape sur le bijou. Jamais il n'a été plus en faveur, c'est avec abus qu'on la porte aujourd'hui et il fait presque l'unique ornement de la toilette. Quoi de plus gracieux, en effet, que ces jolies broches qui servent à attacher le jabot le long de la robe Directoire ; il en faut au moins trois, et elles remplacent avantageusement les boutons, si artistiques qu'ils soient.

Au bal, c'est une cascade de brillants dans les coiffures, qu'ils soient représentés par un peigne servant à retenir la coiffure Anne d'Autriche fort en faveur, ou qu'ils servent à orner si richement ces jolies diadèmes Cérés, et bandeaux genre grec, adoptés cet hiver. Mesdames, vous toutes qui avez souci que votre élégance et de votre réputation de beauté, n'oubliez pas de vous parer de toutes ces jolies choses créées pour vous, portez vos bijoux si vous voulez être à la mode, ce qui est, j'en suis bien sûre, l'un de vos grands désirs.

ROSE COUTURIER.

## VARIÉTÉS

—Que devient Chose ?

—Il est allé à Québec faire un mariage d'inclination.

—D'inclination !

—Non, d'inclinaison ; il a épousé une bossue.

\* \* \*

Un avocat, dont l'éloquence l'emporte de beaucoup sur la position financière, a obtenu naguère un succès qui émut un financier lui-même. Il voulut complimenter l'orateur :

—Oh ! monsieur, lui disait-il avec effusion, votre parole est un trésor.

—Eh bien ! répliqua celui-ci, combien me prêteriez-vous sur *ma parole* ?

L'homme d'argent n'a pas répondu ; mais il court encore.

\* \* \*

On disait devant une femme, très malheureuse en ménage, que le mariage est un duel de tous les instants.

—Oui, dit-elle, et un duel où la femme n'a que le choix des *larmes*.

\* \* \*

—Quelle différence entre un tuyau en terre et une pomme de terre ?

—N'a pas, sont tous deux en terre... eh !

—C'est pas ça. T'as pas compris que le tuyau en terre est un tube peu solide, tandis que la pomme de terre est un *tube hercule* !

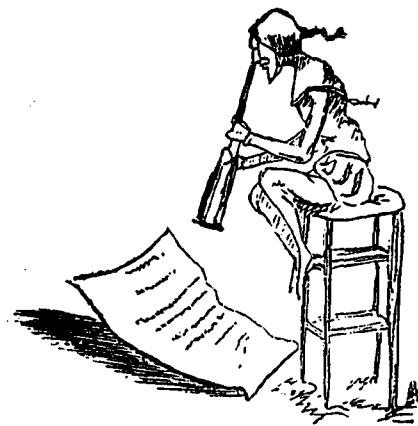
\* \* \*

Quand une gousse d'ail tombe dans la mer, comment en ressort-elle ?

—On la *sort nette*, on met l'ail au lit.

—Encore trompé. On sort la gousse, mais elle est *encore ail* !

## GRAPHOLOGIE



Par le professeur Marc Say

Le grand nombre de lettres que nous recevons à ce sujet nous oblige à exiger les conditions suivantes des correspondants qui désirent avoir l'analyse de leur écriture : 1o. Ils devront avoir payé une année d'abonnement. 2o. Ils devront dire à quelle date ils se sont abonnés. 3o. Ils écriront au moins une page de leur propre composition et dans leur écriture ordinaire, donnant leur nom et prénoms, leur âge et le lieu de leur naissance ; ceci est essentiel, car nous trouverons là une garantie de la bonne foi de nos correspondants. 4o. Ils feront connaître le nom auquel nous devons leur répondre.

Nous ne prétendons pas dire la bonne aventure, ni lire dans l'avenir ; mais nous voulons donner une bonne analyse du caractère des correspondants qui se conformeront à nos conditions.

Qu'on veuille bien se rappeler qu'un abonnement ne donne droit qu'à une seule analyse.

Nos correspondants sont priés de nous faire rapport de la justesse de nos analyses. Ces rapports ne seront livrés à la publicité qu'avec la permission des correspondants.

MELLE B. R. P., Montréal.—De taille au-dessus de la moyenne et assez forte, brun clair avec yeux et cheveux noirs. Allure distinguée, très instruite et intelligente ; d'une conversation agréable ; physionomie sympathique. Avez su vous faire un grand nombre d'amis. Nature bonne, mais indolente, très grand cœur épris.

MELLE HERMINIE, L'Epiphanie.—De taille moyenne, allure élégante. Châtain avec cheveux foncés. Instruite et spirituelle. Curieuse comme toutes les filles d'Eve, et aimant à savoir. Physique agréable. Vos petits défauts passent inaperçus à côté de vos grandes qualités. Cœur bien fait pour aimer, mais vous trouvez à le placer difficilement vu la rareté des jeunes gens à marier dans votre localité. Tout de même je vous crois éprise.

LÉONTINE B., Québec.—Blonde, avec de grands yeux bleus exprimant la naïveté, justement le contraire de ce que vous êtes. Taille haute et allure vive. Un peu entêtée, mais bon cœur. Intelligente et connaissant beaucoup le monde. Je vous conseille de ne pas jouer avec l'amour ; c'est cruel et vous pourriez vous en repentir. Voilà ce que je trouve dans votre petite écriture capricieuse.

PAPA D., Lévis.—Encore le pas alerte pour votre âge. Avez acquis l'aisance par le travail et l'économie. Jeune vous deviez être d'un blond assez clair, mais aujourd'hui vos cheveux sont presque tout blancs. Grande fermeté de caractère et père d'une nombreuse famille.

MME C. C., New-York.—Très brune avec cheveux noirs. Taille haute et forte. Allure distinguée. Très instruite, mais par trop mondaine pour votre âge.

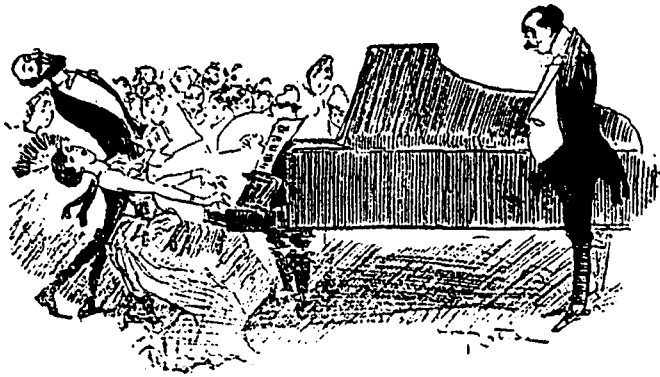
## ABONNEMENTS

Qu'il soit bien compris que l'abonnement à LA VIE ILLUSTRÉE est strictement payable d'avance, et que nous n'enverrons le journal à personne, à titre d'essai. Cette mesure est prise en raison du bon marché du prix de l'abonnement.

Qu'on n'oublie pas que LA VIE ILLUSTRÉE est le plus grand, le plus riche, le plus volumineux, et le moins cher de tous les journaux illustrés du monde entier.

## PETIT CODE DE LA BONNE COMPAGNIE.

(Suite)



SUR LES CHAPEAUX

Une femme d'infiniment d'esprit disait un jour devant moi qu'elle jugeait tout de suite le savoir-vivre et la distinction d'un homme à la façon dont il se sert de son chapeau ; tout le monde se prit à rire en entendant ce qu'on croyait être tout simplement un paradoxe ; mais en y réfléchissant je finis par penser que celle qui parlait ainsi devait avoir non-seulement beaucoup d'esprit, mais encore qu'elle savait observer les choses et les gens avec autant de finesse que de sens.

Et en vous parlant ici des chapeaux, ce n'est point une concurrence aux journaux de modes que nous voulons faire, car nous laissons le couvre-chef des femmes à la merci des modistes qui les varient selon leur caprice, à preuve le chapeau d'aujourd'hui qui ressemble si peu à celui que nous portions il y a peu d'années encore, ainsi que vous devez vous en souvenir, et c'est seulement de celui des hommes qu'il va être question.

Quel est le premier signe de la distinction, de l'élégance, du je ne sais qui plaît dans un amoureux de théâtre ?

La façon aisée et gracieuse avec laquelle il tient son chapeau !

Madame de Girardin, cette noble et belle créature trop tôt disparue pour tous, si spirituelle et si riieuse, disait constamment à ses amis :

« Votre chapeau en poil noir, façon tuyau de poêle, est bien laid, bien incommode, mais gardez-le ; car il est si difficile à bien porter que c'est le dernier détail où puisse se marquer l'éducation qu'on a reçue et le monde dans lequel on vit. »

Quand à M. de Talleyrand, il avait sur ce sujet les théories les plus libérales.—Le premier usage que je fais de mon chapeau, c'est, en sortant de chez moi, de saluer mon portier, disait-il.

Combien d'hommes aujourd'hui croiraient très-indigne d'eux d'agir de la sorte ! Il est vrai que M. de Talleyrand était un prince, et qu'eux ne sont rien ou presque rien ; ils auraient donc peur alors qu'on pût penser qu'ils traitent de pair avec l'autocrate de la loge. De plus, les façons anglaises sont venues modifier les nôtres de la manière du monde la plus fâcheuse ; aussi, pour beaucoup de gens, le bonjour de la main remplace presque toujours le coup de chapeau, ancien usage ; et il résulte de cette nouvelle manière une certaine confusion qui achève de donner le coup de grâce à notre aimable politesse d'autrefois.

Ainsi, au lieu de se former à bonne école, de façon à savoir que le geste de la main n'est de mise qu'avec les personnes que l'on tient en grande intimité et dans la familiarité autorisée par une analogie parfaite de position et d'âge, on agit de la sorte avec tous les hommes de sa connaissance, et l'on passe aux yeux de ceux qui savent vivre pour un être fort mal élevé.

Or il n'est pas permis d'employer ce geste familier avec un homme d'un certain âge sans lui manquer de respect, ni avec une femme respectable sans la compromettre.

Il faut saluer les femmes avec son chapeau ; de plus, ne jamais garder ce chapeau sur sa tête, quand on leur parle, et cela, autant par respect pour elles que pour soi-même.

Quand un homme bien élevé entre dans un endroit public, dans une boutique, ou monte dans un omnibus, sans se découvrir, il porte simplement la main à son chapeau.

Quand on fait une visite, on garde son chapeau à la

main, et les visités qui mettent de l'empressement à vous prier de vous en débarrasser manquent de savoir-vivre.

Si l'on a quelque papier à lire ou quelque chose à prendre, qui nécessite les deux mains, on place simplement son chapeau à côté de soi, et tout est dit.

S'il rencontre une femme inconnue dans l'escalier, l'homme qui sait vivre porte la main à son chapeau quand elle passe devant lui.

—S'il connaît cette femme, il doit ôter son chapeau et il ne doit le remettre sur sa tête qu'après qu'elle a passé.

Je sais bien que je dis là une chose qui va malheureusement paraître ridicule à beaucoup de gens ; car aujourd'hui l'homme du peuple est bien plus poli que l'homme du monde ; ainsi, quand nous rencontrons un ouvrier, non-seulement il ôte sa casquette, mais encore il ôte sa pipe de sa bouche s'il fume, tandis que les gens qui portent habit tous les jours ne dérangent ni leur chapeau, ni leur cigare ; si tant est qu'ils ne nous lancent pas leur fumée dans la figure en nous poussant même pour passer plus vite.

Puisque je plaide pour le savoir-vivre, il doit m'être permis d'attaquer ceux qui manquent à toutes ses lois.

Il y a quelques années, la façon de porter son chapeau était très-caractéristique chez les hommes.

« Quand il était placé sur le côté de façon à laisser passer une petite mèche de cheveux collés sur la tempe, c'était la marque d'une humeur irascible, un vrai casseur d'assiettes enfin.

« Renversé en arrière pour laisser voir le front, il montrait un homme politique, un *doctrinaire*, comme on disait alors.

« Le chapeau artiste à forme pointue et souvent mal-propre, posant à peine sur une chevelure ébouriffée, luxuriante comme un chou, indiquait un poète, un peintre, etc. »

Mais aujourd'hui, presque tous les hommes ont la même façon de le porter et la même négligence pour l'ôter au besoins, ce qui est fâcheux pour l'élégance, si l'on veut laisser de côté le *savoir-vivre* ; car voyez plutôt toutes les gravures du temps qui rappellent l'ancien régime, et demandez-vous si la façon dont les hommes saluaient alors n'avait point un certain parfum d'aristocratie que nos cockeys modernes ne parviennent point à détrôner.

MME. DE BASSANVILLE

## FAITS DIVERS

Les souscriptions pour l'exposition de Paris s'élèvent à 175,000,000 de francs.

L'homme de couleur le plus riche est un planteur de la Nouvelle-Orléans du nom de Marie. Il a un revenu de \$40,000 et c'est un monsieur bien instruit.

L'état de Vermont paye les primes suivantes pour la destruction des animaux nuisibles : le renard, 60cts ; loups-cerviers, \$10 ; ours \$15 ; loups ou panthères \$20.

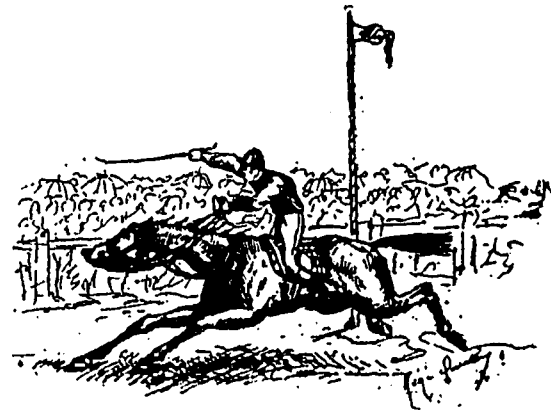
Des dépêches de l'Afrique annoncent que l'expédition britannique a détruit la ville principale de la tribu Wendet, sur la rivière Sulymay, et libéré 3.000 esclaves.

Les ouvriers travaillant dans le puits à sel, à Kingman, Kansas, ont récemment trouvé du sel à une profondeur de 675 pieds. Le sel est aussi clair que la glace et semble tout à fait pur. C'est la seule mine de sel gemme à l'ouest de New-York.

Philadelphie est le plus grand centre du monde entier où on fabrique le tapis. Il y a actuellement dans la ville 172 fabriques ayant 7,350 métiers, et employant 17,000 ouvriers. L'année dernière il a été fabriqué 71,500,000 verges de tapis, valant près de \$48,000,000.

Le plus grand puits de gaz naturel qu'on ait encore trouvé a été découvert l'autre jour par la compagnie de Philadelphie, près de Belle Vernon, à 26 milles de Pittsburg. Il lance 40,000,000 pieds par jour, la pression étant de 800 lbs le pouce. C'est un des plus beaux puits qui aient encore été découverts.

## ECHOS DU SPORT



Robert Turner, le coureur, et le cheval trotteur de George Green, ont parcouru une piste de 250 verges, à Batavia, New-York.

A la moitié de la piste, Turner avait 15 verges d'avance sur le cheval ; mais celui-ci arriva premier d'une longueur de tête.

\*\*

Le champion de billard actuel des Etats-Unis, Eugène Carter, a pris le paquebot le 4 mai, à New-York, pour aller à Paris proposer la lutte internationale de billard aux plus forts joueurs du monde.

\*\*

Le champion des lanceurs de balle du monde est, s'il faut en croire un journal australien, un nommé Billy the Aboriginal, de Queensland.

En 1872, il envoya une balle à 140 verges de distance. Quelques personnes ayant mis en doute ce rapport, Billy lança, en leur présence, une balle à 142 verges, 1 pied et 6 pouces.

Que sont les 128 verges et 10 pieds du joueur de *base-ball* américain, après cela ?

\*\*

Joseph Dion, le célèbre joueur de billard, est devenu fou.

\*\*

Un *match* d'échecs pour le championnat d'Amérique et \$500, commencera à Chicago le 28 mai. Les concurrents seront Charles T. Barker, de Boston et James P. Reed de Chicago.

On jouera 50 parties.

\*\*

Tom Avery est mort, à San Francisco, en luttant avec Ed. Caffie.

\*\*

Quatre grandes courses de yacht auront lieu cet été, à Québec :

La première aura lieu le 11 juin ; le yacht vainqueur aura le privilège d'arborer le pavillon du commodore.

La seconde le 1er juillet, course de Bellechasse.

La troisième le 13 juillet, pour la coupe de commodore.

La dernière le 7 septembre, pour la coupe du club.

## VARIÉTÉS

L'esprit des Anglais.

Epitaphe pour la grande tour de Paris, si elle s'écroule : " *I Fell!* "

\*\*

Un monsieur attablé dans un restaurant :

—Garçon, je veux du fromage très fort.

Le garçon :

—Arthur ! Déchaînez le Roquefort !

\*\*

On conseillait à un ivrogne qui avait un œil malade de s'abstenir de boire, lui faisant observer que les excès de boisson étaient de nature à lui faire perdre entièrement l'œil.

—Bah ! répondit-il, j'aime mieux avoir une fenêtre de moins que de laisser tomber la maison.



## LA CORDE AU COU

3

PREMIÈRE PARTIE

## Le Feu du Valpinson et la Tentative d'Assassinat

V

Suite

—Et basé sur quoi ? poursuivait-il avec trop de véhémence pour qu'on pût espérer l'interrompre ; basé sur les réponses d'un malheureux que moi, médecin, je déclare inconscient de ses paroles. C'est que l'intelligence ne s'allume pas et ne s'éteint pas dans un cerveau comme le gaz dans un réverbère. On est ou n'est pas idiot, il l'a toujours été, et toujours il le sera. Mais, dites-vous, les autres dépositions sont concluantes. Dites qu'elles vous paraissent telles. Pourquoi ? Parce que les accusations de Cocoleu vous ont influencé. Est-ce que sans cela vous vous occuperiez de ce que fait ou non M. de Boiscoran ? Il s'est promené toute la soirée ! N'est-ce pas son droit ? Il a traversé les marais ! Qui l'en empêchait ? Il a passé par les bois ? Est-ce défendu ? On l'a rencontré ! N'est-ce pas naturel ? Mais non, un idiot l'accuse, tous ses gestes sont suspects. Il parle ! C'est le sang-froid du scélérat endurci. Il se tait ! Remords d'un coupable tremblant de peur. Au lieu de nommer, moi, Seignebos. C'est alors mes démarches qu'on incrimerait, et, soyez tranquille, on y découvrirait mille preuves de ma culpabilité. On aurait beau jeu, d'ailleurs. Mes opinions ne sont-elles pas plus avancées encore que celles de M. de Boiscoran ! Car voilà le grand mot lâché : M. de Boiscoran est républicain. M. de Boiscoran ne reconnaît d'autre souveraineté, d'autre magistrature que celles du peuple.

—Docteur, interrompit le procureur de la République, docteur, vous ne pensez pas ce que dites...

—Je le pense, morbleu ! et même...

Mais il fut de nouveau interrompu, et par M. de Claudieuse, cette fois.

—Pour moi, déclara le comte, je reconnais la force des probabilités qu'invoque M. le juge d'instruction. Mais, audessus des probabilités, je place un fait positif : le caractère de l'homme accusé. M. de Boiscoran est un galant homme de cœur, incapable d'un crime lâche et odieux.

Les autres approuvaient.

—Et moi, prononça M. Séneschal, je dirai : Pourquoi ce crime ? Ah ! si M. de Boiscoran n'avait rien à perdre ! Mais est-il ici-bas un homme plus heureux que lui, qui est jeune, bien de sa personne, doué d'une santé admirable, immensément riche, estimé et recherché de tous ! Enfin il est un fait, qui est encore un secret de famille, mais que je puis vous dire, et qui seul écarterait tout soupçon : M. de Boiscoran aime épernément Mlle Denise de Chandoré, il est aimé d'elle à la folie, et depuis avant-hier leur mariage est fixé au 20 du mois prochain.

Le temps passait, cependant.

La demie de quatre heures tintait au clocher de Bréchy. Le jour était venu, faisant pâlir la lumière des lampes. Dégagé des brumes matinales, le soleil frappait les vitres de ses gais rayons.

Mais nul ne le remarquait, de ces hommes que de si puissantes considérations réunissent autour du lit de M. de Claudieuse.

Sans un mot, sans un geste, M. Galpin-Daveline avait écouté les objections qui lui étaient présentées, et il était redevenu assez maître de soi pour qu'il fût difficile de discerner l'impression qu'il en ressentait. A la fin, hochant gravement la tête :

—Plus que vous, messieurs, prononça-t-il, j'ai besoin de croire à l'innocence de M. de Boiscoran. M. Daubigeon, qui sait ce que je veux dire, peut vous l'affirmer... Mon cœur, avant le vôtre, plaiderait sa cause. Mais je suis le représentant de la loi ; mais au-dessus de mes affections, il y a mon devoir. Dépend-il de moi d'anéantir, si stupide, si absurde qu'elle paraisse, l'accusation de Cocoleu ! Puis-je faire que trois dépositions inattendues ne soient pas venues donner à cette dénonciation un caractère de vraisemblance inquiétant !

Le comte de Claudieuse se désolait :

—Ce qu'il y a d'affreux, disait-il, c'est que M. de Boiscoran me croit son ennemi. Pourvu qu'il n'aille pas imaginer que ces soupçons indignes ont été suggérés par ma femme ou par moi. Que ne puis-je me lever ! Du moins, messieurs, que M. de Boiscoran sache bien que j'ai déclaré répondre de lui comme de moi-même ! Cocoleu, détestable idiot !... Ah ! Geneviève, chère femme aimée, pourquoi l'avoir engagé à parler ! Il se fût tu obstinément sans ton insistance !...

Mme de Claudieuse succombait alors aux angoisses de cette affreuse nuit.

Pendant les premières heures, elle avait été soutenue par cette exaltation qui suit les grandes crises ; mais, depuis un moment, elle s'était affaissée sur un escabeau, près du lit où reposaient ses deux fille ; et, la tête enfoncée dans l'oreiller, elle paraissait dormir. Elle ne dormait pas, pourtant.

Au reproche de son mari, elle se redressa, pâle, les traits gonflés, les yeux rouges, et, d'une voix pénétrante :

—Quoi !... s'écria-t-elle, on a tenté d'assassiner Trivulce, nos enfants ont failli mourir au milieu des flammes, et j'aurais laissé échapper un moyen de découvrir le misérable assassin, le lâche incendiaire ! Non ! ce que j'ai fait, je devais le faire. Quoi qu'il advienne, je ne regrette rien...

—Mais M. de Boiscoran n'est pas coupable. Geneviève, il est impossible qu'il le soit. Comment un homme qui a ce bonheur immense d'être aimé de Denise de Chandoré, qui compte les jours qui le séparent de son mariage, eût-il pu combiner un crime si abominable ?

—Qu'il démontre donc son innocence ! fit durement la comtesse.

Le plus impertinément du monde, le docteur faisait claquer ses lèvres.

—Voilà pourtant la logique des femme, grommelait-il.

—Certes, reprit M. Séneschal, on ne tardera pas à reconnaître l'innocence de M. de Boiscoran. Il n'en aura pas moins été soupçonné. Et, tel est l'esprit de notre pays, que ce soupçon fera ombre à sa vie entière. Dans vingt ans d'ici, en parlant de M. de Boiscoran, on dira encore : " Ah ! oui, celui qui a mis le feu au Valpinson. "

Ce fut non M. Galpin-Daveline, mais le procureur de la République qui répondit.

—Je ne saurais, fit-il tristement, partager la manière de voir de M. le maire, mais peu importe. Après ce qui s'est passé, M. le juge d'instruction ne peut plus reculer, son devoir le lui interdit, et plus encore l'intérêt de l'homme accusé. Que diraient tous ces paysans, qui ont entendu la déclaration de Cocoleu et la déposition des témoins, si l'enquête était abandonnée ? Ils diraient que M. de Boiscoran est coupable, et que, si l'on ne le poursuit pas, c'est qu'il est noble et très riche. Sur mon honneur, je crois à son innocence absolue. Mais précisément parce qu'elle est ma conviction, je soutiens qu'il faut le mettre à même de la démontrer victorieusement. Il doit en avoir les moyens. Quand il a rencontré Ribot, il lui a dit qu'il se rendait à Bréchy pour voir quelqu'un.

—Et s'il n'y était pas allé ? objecta M. Séneschal. Et s'il n'eût vu personne ? Si ce n'eût été là un prétexte pour satisfaire l'indiscrète curiosité de Ribot ?

—Eh bien ! il en serait quitte pour dire la vérité à la justice. Je ne suis pas inquiet. Et, tenez, il est une preuve matérielle, qui mieux que tout, disculpe M. de Boiscoran. Est-ce que si, par impossible, il eût eu dessein de tuer M. de Claudieuse, il n'eût pas chargé son fusil à balle, au lieu d'y laisser du plomb de chasse.

—Et il ne m'eût point manqué à dix pas, fit le comte. Des coups précipités, frappés à la porte, les interrompirent.

—Entrez ! cria M. Séneschal.

La porte s'ouvrit, et trois paysans parurent, éblouis, mais visiblement satisfaits.

—Nous venons, dit l'un d'eux, de trouver quelque chose de singulier.

—Quoi ? interrogea M. Galpin-Daveline.

—On dirait ma foi ! un étui, mais Pitard prétend que c'est l'enveloppe d'une cartouche.

M. de Claudieuse s'était haussé sur ses oreillers.

—Montrez ? fit-il vivement. J'ai tiré, ces jours passés, plusieurs coups de fil autour de la maison, pour écarter les oiseaux qui mangeait nos fruits ; je verrai si cette enveloppe vient de moi.

Le paysan la lui tendit.

C'était une enveloppe de plomb, très mince, comme en ont les cartouches de deux ou trois système de fusils de chasse américains.

Fait singulier, elle avait été noircie par l'inflammation de la poudre, mais elle n'avait été ni déchirée, ni même faussée par l'explosion.

Elle était si parfaitement intacte, qu'on y pouvait lire encore, en lettres repoussées, le nom du fabricant : Klebb.

—Cette enveloppe ne m'a jamais appartenu, fit le comte.

Mais il était devenu fort pâle, en disant cela, si pâle que sa femme se rapprocha de lui, l'interrogeant d'un regard où se lisait la plus horrible angoisse :

—Eh bien ?...

Il ne répondit pas.

Et telle était en ce moment l'éloquence décisive de ce silence, que la comtesse parut sur le point de se trouver mal, et murmura :

—Cocoleu avait donc sa raison ?

Pas un détail de cette scène rapide n'avait échappé à M. Galpin-Daveline. Sur tous les visages, autour de lui, il avait pu surprendre l'expression d'une sorte d'épouvante.

Pourtant, il ne fit aucune remarque.

Il prit des mains de M. de Claudieuse cette enveloppe métallique, qui pouvait devenir une pièce de conviction de la plus terrible importance, et, durant plus d'une minute, il la retourna en tous sens, l'examinant au jour avec une scrupuleuse attention.

Ensuite de quoi, s'adressant aux paysans, debout et respectueusement découverts à l'entrée :

—Où avez-vous trouvé ce débris de cartouche, mes amis ? interragea-t-il.

—Tout près de cette vieille tour, qui reste du vieux château, où l'on serre des outils, et qui est toute couverte de lierre...

Déjà M. Séneschal avait maîtrisé la stupeur dont il avait été saisi en voyant blémir et se taire le comte de Claudieuse.

—Assurément, fit-il, ce n'est pas de là que l'assassin a tiré. De cette place, on ne voit même pas l'entrée de la maison.

—C'est possible répondit le juge, mais l'enveloppe d'une cartouche ne tombe pas nécessairement à l'endroit d'où l'on a fait feu. Elle tombe quand on ouvre le tonnerre de l'arme pour recharger.

C'était si exact, que le docteur Seignebos lui-même n'osa pas protester.

—Maintenant, mes amis, reprit M. Galpin-Daveline, lequel de vous a trouvé ce débris de cartouche ?

—Nous étions ensemble quand nous l'avons aperçu et ramassé.

—Eh bien ! dites-moi tous trois votre nom et votre domicile, pour que je puisse, au besoin, vous faire citer régulièrement.

Ils obéirent et, cette formalité remplie, ils se retirèrent, après force salutations, quand le galop d'un cheval retentit sur l'aire qui précédait la maison.

L'instant d'après, l'homme qui avait été expédié à Sauveterre pour chercher des médicaments, entra. Il était furieux.

—Gredin de pharmacien !... s'écria-t-il, j'ai cru que jamais il ne m'ouvrirait.

Le docteur Seignebos s'était emparé des objets qu'on lui rapportait.

S'inclinant alors devant le juge d'instruction, d'un air d'ironique respect :

—Je n'ignore pas, monsieur, dit-il, combien il est urgent de faire couper le cou de l'assassin, mais je crois aussi pressant de sauver la vie de l'assassiné. J'ai interrompu le pansement de Claudieuse plus peut-être que ne le permettait la prudence... Et je vous prie de vouloir bien me laisser seul faire en paix mon métier.

VI

Rien désormais, ne retenait plus le juge d'instruction, le procureur de la République, ni M. Séneschal.

A coup sûr, M. Seignebos eût pu s'exprimer plus convenablement, mais on était fait aux façons brutales de ce cher docteur, car elle est inouïe, la facilité avec laquelle, en notre pays de courtoisie, les êtres les plus grossiers se font accepter, sous prétexte qu'ils sont comme cela, et qu'il faut bien les prendre tels qu'ils sont.

Donc, après avoir salué la comtesse de Claudieuse, après avoir serré la main du comte, en lui promettant de promptes et sûres informations, ils sortirent.

Faute d'aliments, l'incendie s'éteignait.

Quelques heures avaient suffi pour anéantir le fruit de longues années de soins et de travaux incessants.

De ce domaine charmant et tant envié du Valpinson, rien ne restait plus que des pans de murs calcinés et croulants, des amas de cendres noires et de monceaux de décombres d'où montaient en des spirales de fumée.

Grâce au capitaine Parenteau, tout ce qu'on avait pu arracher aux flammes avait été transporté à une certaine distance et mis à l'abri vers les ruines du vieux château.

Là s'entassaient les meubles et les effets sauvés. Là se voyaient les charrettes et les instruments d'agriculture, des harnais, des barriques vides, des sacs d'évoine ou de blé. Là étaient attachés les bestiaux qu'on était parvenu, au prix de mille dangers, à tirer de leurs écuries : des chevaux, des bœufs, quelques moutons et une douzaine de vaches qui mugissaient lamentablement.

Peu de gens s'étaient éloignés.

Avec plus d'acharnement que jamais, les pompiers, aidés des paysans, continuaient à inonder les restes du bâtiment principal. Ils n'avaient rien à redouter du feu, mais ils conservaient le vague espoir de préserver d'une carbonisation complète les corps de Bolton et de Guillebault, ces deux infortunés qui avaient péri victimes de leur courage.

—Quel fléau que le feu ! murmura M. Séneschal.

Ni M. Daubigeon, ni M. Galpin-Daveline ne répondirent. Enx aussi, même après tant d'émotions violentes, ils se sentaient le cœur serré par le sinistre spectacle qui s'offrait à leurs regards.

C'est qu'un incendie n'est rien, sur le moment même, tant que dure la fièvre du péril et l'espoir du salut, tant que les flammes éclairent l'horizon de leurs rouges reflets ! Le lendemain seulement, quand tout est fini, éteint, on mesure l'horreur du désastre...

Mais les pompiers venaient d'apercevoir le maire de Sauveterre et ils le saluaient de leurs acclamations. Rapidement il se dirigea vers eux, et pour la première fois depuis que l'alarme avait été donnée, le juge d'instruction et le procureur de la République se trouvèrent seuls.

Ils étaient debout, très rapprochés, et pendant un bon moment ils gardèrent le silence, chacun cherchant à sur-

prendre dans les yeux de l'autre, le secret de ses pensées.

Enfin :

—Eh bien ? demanda M. Daubigeon.

M. Galpin-Daveline tressaillit.

—C'est une épouvantable affaire ? murmura-t-il.

—Quelle est votre opinion ?

—Eh ! le sais-je moi-même ! J'ai la tête perdue, il me semble que je suis le jouet d'un infernal cauchemar !

—Croiriez-vous donc à la culpabilité de M. de Boiscoran ?

—Je ne crois rien. Ma raison me crie qu'il est innocent, qu'il ne peut pas ne pas l'être, et cependant je vois s'élever contre lui des charges accablantes.

Le procureur de la République était consterné.

—Hélas ! murmura-t-il, pourquoi vous êtes-vous obstiné, envers et contre tous, à interroger Cocoleu, un malheureux idiot !

Mais le juge d'instruction se révolta.

—Me reprocheriez-vous donc, monsieur, interrompit-il violemment, d'avoir obéi aux inspirations de ma conscience ?

—Je ne vous reproche rien.

—Un crime abominable a été commis ; tout ce qui était humainement possible, mon devoir me commandait de le tenter pour en découvrir l'auteur.

—Oui !... Et l'homme qu'on accuse est votre ami, et hier encore vous mettiez son amitié au nombre de vos meilleures chances d'avenir...

—Monsieur !

—Cela vous étonne que je sois si exactement informé ? Allez, rien n'échappe à la curiosité désœuvrée des petites villes... Je sais que votre espoir le plus cher était d'entrer dans la famille de M. de Boiscoran, et que vous comptiez sur son appui pour obtenir la main d'une de ses cousines...

—Je ne le nie pas.

—Malheureusement, vous avez été séduit par la perspective d'une affaire retentissante ; vous avez oublié toute prudence, et voilà vos projets à vau-l'eau. Que M. de Boiscoran soit innocent ou coupable, jamais sa famille ne vous pardonnera votre intervention. Coupable elle vous reprochera de l'avoir livré à la cour d'assises ; innocent, elle vous reprochera plus cruellement encore de l'avoir soupçonné.

Peut-être pour cacher son trouble, M. Galpin-Daveline baissant la tête.

—Que feriez-vous donc à ma place, monsieur ? interrogea-t-il.

—Je me récuserais, répondit M. Daubigeon, quoiqu'il soit déjà bien tard.

—Ce serait compromettre ma carrière.

—Cela vaudrait mieux que de vous charger d'une affaire où vous n'apporterez ni le calme, ni la froide impartialité qui sont les premières et les plus indispensables vertus d'un magistrat instructeur...

Le juge peu à peu s'irritait.

—Monsieur ! s'écria-t-il, me croyez-vous donc homme à me laisser détourner de mon devoir par des considérations d'amitié ou d'intérêt personnel ?

—Je ne dis pas cela.

—Ne venez-vous donc pas de me voir à l'œuvre ? Ai-je bronché, quand le nom de M. de Boiscoran est tombé des lèvres de Cocoleu ? Si se fût agi d'un autre, peut-être en serais-je resté là. Mais M. de Boiscoran est mon ami ; mais j'ai beaucoup à attendre de lui, et, pour cela précisément, j'ai insisté et persisté, et j'insiste et je persiste encore.

Le procureur de la République haussait les épaules.

—C'est bien cela, fit-il. Parce que M. de Boiscoran est votre ami, de peur d'être taxé de faiblesse, vous allez être dur avec lui impitoyable, injuste même... Parce que vous aviez beaucoup à attendre de lui, vous voudrez absolument le trouver coupable ! Et vous vous dites impartial !

M. Galpin-Daveline se redressait de toute sa raideur accoutumée :

—Je suis sûr de moi ! prononça-t-il.

—Prenez garde !

—Mon parti est arrêté, monsieur.

Il était temps, M. Séneschal revenait, accompagné du capitaine Parenteau.

—Eh bien ! messieurs, demanda-t-il, qu'avez-vous résolu ?

—Nous allons partir pour Boiscoran, répondit le juge d'instruction.

—Quoi ! tout de suite ?

—Oui. Je tiens à trouver M. de Boiscoran, encore couché. J'y tiens si fort que je me passerai de mon greffier.

Le capitaine Parenteau s'inclina.

—Votre greffier est ici, monsieur, dit-il, et même il vous demandait, il n'y a qu'un instant.

Sur quoi, de sa plus belle voix, il se mit à appeler :

—Méchinnet ! Méchinnet !

Un petit homme grissonnant, jovial et joufflu, accourut presque aussitôt, et bien vite se mit à raconter comment un voisin était venu le prévenir des événements et du départ du juge d'instruction, et comment, n'écoulant que son zèle, il s'était mis en route, seul, à pied.

—Comment allez-vous, monsieur, vous rendre à Boiscoran ? demanda le maire à M. Galpin-Daveline.

—Je l'ignore, Méchinnet va se mettre en quête d'un moyen de locomotion.

Prompt comme l'éclair, le greffier s'élançait déjà, M. Séneschal le retint.

—Ne cherchez pas, dit-il, je vais mettre à votre disposition mon cheval et ma voiture. Le premier paysan venu vous conduira. Le capitaine Parenteau et moi profiterons, pour rentrer à Sauveterre, du cabriolet d'un fermier de Bréchy. Car il nous faut y entrer au plus tôt. Je viens de recevoir des nouvelles inquiétantes. Je crains du désordre. Les paysannes, qui se rendaient au marché, y ont raconté, avec toutes sortes d'exagérations, les malheurs déjà si grands de cette nuit. Elles ont assuré que dix ou douze hommes avaient été tués et blessés, et que l'incendiaire, M. de Boiscoran, était arrêté. La foule s'est portée chez la veuve du malheureux Guillebault, et il y a une manifestation devant la maison des demoiselles de Lavarande, où demeure la fiancée de M. de Boiscoran, mademoiselle Denise Chandoré.

Pour rien au monde, en des temps ordinaires, M. Séneschal n'eût consenti à confier à des mains étrangères son bon cheval, Caraby, le meilleur peut-être de l'arrondissement.

Mais il était affreusement bouleversé, on le voyait bien, malgré ses efforts pour conserver cette impassible dignité qui sied si bien à l'autorité.

Il fit un signe, et en un moment sa voiture fut prête. Seulement, lorsqu'il demanda quelqu'un pour conduire, personne ne se présenta.

Tous ces braves campagnards qui venaient de passer la nuit dehors, avaient hâte de regagner leur logis, où les réclamaient les soins à donner à leur bétail.

Voyant l'hésitation des autres :

—Eh bien ! c'est moi qui mènerai la justice, déclara le fils Ribot, ce gars avantageux qui avait rencontré M. de Boiscoran au déversoir de la Seille.

Et s'emparant du fouet et des guides, il s'installa sur la banquette de devant, pendant que prenaient place le procureur de la République, le juge d'instruction et le greffier Méchinnet.

—Surtout, ménage Caraby, recommanda M. Séneschal qui sentit à cet instant suprême se réveiller toute sa sollicitude.

—N'ayez pas peur, monsieur le maire, répondit le gars en enlevant vigoureusement le cheval, si je tapais trop fort, M. Méchinnet me retiendrait.

C'était presque une puissance à Sauveterre, que ce Méchinnet, greffier du juge d'instruction, et les huppés comptaient avec lui.

Ses fonctions officielles étaient humbles et peu rétribuées, mais il avait eu l'art d'y adjoindre, sans que le tribunal y trouvât rien à redire, quantité d'occupations parasites qui grandissaient singulièrement son importance et sextuplaient ses revenus.

Lithographe distingué, c'était lui qui faisait toutes les cartes de visite que l'on commandait à M. Serpin, le premier imprimeur de la ville et le propriétaire et gérant responsable de l'*Indépendant de Sauveterre*. Comptable expérimenté, il tenait les livres et débrouillait les comptes chez plusieurs négociants. Il donnait aussi des consultations de droit aux paysans processifs et rédigeait habilement des actes sous seings-privés. Depuis longtemps il était chef de la musique des pompiers et directeur de l'orphéon. Correspondant de la société des auteurs dramatiques, dont il percevait les droits, il devait à ce titre ses entrées au théâtre, non seulement dans la salle, par la porte du public, mais dans les coulisses, par le couloir étroit et malpropre réservé aux artistes. Enfin, il donnait, selon la volonté des personnes, des leçons d'écriture et de français aux petites filles et des leçons de flûte ou de cornet à pistons aux jeunes amateurs.

Tant de talents divers lui avaient longtemps attiré la sourde inimitié des autres employés de la localité, du secrétaire de la mairie, du factotum de la sous-préfecture du premier commis des hypothèques et même du fondé de pouvoirs de la recette particulière.

Mais tous ces ennemis avaient fini par désarmer devant une supériorité universellement reconnue.

Et de même que tout le monde, lorsqu'un événement imprévu les prenait sans ver :

—Allons consulter Méchinnet, disaient-ils.

Lui dissimulait sous les apparences rassurantes d'une éternelle bonne humeur, l'ambition qui le dévorait de devenir riche et l'un des premiers personnages de Sauveterre.

C'est que c'était un diplomate retors, que ce Méchinnet, fin comme l'ambre et plus délié que la soie.

Il l'avait bien prouvé, en réalisant ce problème de remplir la ville du mouvement de sa personnalité remuante, de se mêler de tout et de tous sans se faire un seul ennemi déclaré.

Le fait est qu'on le craignait et qu'on avait une peur terrible de sa langue.

Non qu'il eût jamais fait de mal à personne, il n'était pas si sot, mais à cause du mal qu'il eût pu faire, pensait-on, étant l'homme le mieux au courant de tous les petits secrets de Sauveterre, et le plus exactement informé de toutes les intrigues, de toutes les vilénies et de tous les tripotages.

Cela tenait à sa situation particulière.

Célibataire, il vivait chez ses sœurs, les demoiselles Méchinnet, qui étaient les premières couturière de la ville, et de plus des dévotes célèbres affiliées à toutes les congrégations religieuses.

Par elles, il avait l'œil et l'oreille dans la belle société, et il savait le fin et dernier mot des cancanes dont il recueillait l'écho, soit à son imprimerie, soit au palais.

Il disait plaisamment :

—Comment m'échapperait-il quelque chose, à moi, qui ai pour me renseigner l'église et le journal, le tribunal et le théâtre.

Un tel homme eût failli à son rôle s'il n'eût pas connu sur le bout du doigt tout ce qu'on pouvait connaître dans le pays des antécédents de M. de Boiscoran.

Aussi, tandis que roulait la voiture, sur la route bien unie, par la plus belle matinée de juin, débitait-il ce qu'il appelait le casier judiciaire du prévenu.

M. de Boiscoran, Jacques de son prénom, n'était pas fixé à sa propriété, et rarement y séjournait plus d'un mois de suite.

Il vivait à Paris, où sa famille possédait, rue de l'Université, un confortable hôtel. Car il avait encore ses parents.

Son père, le marquis de Boiscoran, maître d'une belle fortune territoriale, député sous Louis-Philippe, représentant en 1848, s'était retiré des affaires à l'avènement du second empire et dépensait, depuis, tout ce qu'il avait d'activité et de capitaux à collectionner toutes sortes de bibelots artistiques, des porcelaines spécialement et des faïences, dont il avait écrit une monographie.

Sa mère, une Chalusse, avait eu la réputation d'une des plus charmantes et des plus spirituelles femmes de la cour du roi-citoyen. Même, à une certaine époque, la médisance ne l'avait pas épargnée, et vers 1845 ou 1846, elle avait été, prétendait-on, l'héroïne d'une aventure un peu vive, dont le héros était un galant substitut devenu depuis le plus austère des magistrats.

En vieillissant, la marquise de Boiscoran avait incliné vers la politique comme d'autres se jettent dans la dévotion. Et tandis que son mari se vantait de n'avoir pas ouvert un journal depuis dix ans, elle avait fait de son salon un petit centre parlementaire qui n'était pas sans influence.

Ayant encore son père et sa mère, Jacques de Boiscoran, possédait néanmoins une fortune personnelle assez importante : vingt-cinq ou trente mille livres de rentes.

Cette fortune, qui comprenait le château de Boiscoran, ses terres, ses prairies et ses bois, lui avait été léguée par un de ses oncles, le frère aîné de son père, mort veuf et sans enfants en 1868.

Jacques de Boiscoran était alors un homme de vingt-six à vingt-sept ans, brun, grand, vigoureux, bien découplé, non pas joli garçon précisément, mais ayant, ce qui vaut mieux, une de ces physionomies ouvertes et intelligentes qui préviennent en leur faveur.

Son caractère était, à Sauveterre, moins connu que sa personne. Les gens qui avaient eu avec lui des relations le disaient loyal et généreux, grand ami du plaisir, spirituel et gai, de cette bonne et franche gaieté devenue si rare.

Lors de l'invasion prussienne, il avait été nommé capitaine d'une des compagnies de mobiles de l'arrondissement, et même, chose honteuse à dire, et qu'il faut dire pourtant, il s'était trouvé des gens dans le pays pour lui reprocher de n'avoir pas su, comme d'autres chefs, éviter le danger.

Il avait vaillamment conduit ses hommes au feu, et s'y était si bien comporté que le général Chanzy avait cru devoir appliquer sur une blessure qu'il avait reçue, un bout de ruban rouge.

—Et un tel homme aurait commis le crime si lâche du Valpinson ! dit M. Daubigeon au juge d'instruction. Non ! ce n'est pas possible, il va, dès les premiers mots dissiper les doutes affreux qui nous tourmentent.

—Et ce sera bientôt, fit le gars Ribot, car nous arrivons.

En Saintonge, pays aisé, mais où les grandes fortunes sont assez rares, on donne carrément le nom de château à la moindre bicoque ayant girouette sur un toit pointu.

Mais Boiscoran est bel et bien un château.

C'est une construction de la fin du XVIIe siècle, d'un goût déplorable, mais massive comme une forteresse.

L'emplacement en est heureux. Tout autour verdoient des bois et des prairies, et, au bas des jardins en pente, coule sur un lit de cailloux une petite rivière qui doit sans doute, à son perpétuel gazouillement, son nom : la Pibole, la pie, en patois saintongeais.

## VII

Il était sept heures, quand la voiture " qui portait la justice " entra dans la cour de Boiscoran, une vaste cour plantée de tilleuls et entourée de bâtiments d'exploitation.

Le château était bien éveillé.

Devant la porte de son logis, la métayère récurait le chaudron où elle avait fait cuire la soupe du matin ; des filles de ferme allaient et venaient, et près de l'écurie, un robuste gars brossait à tour de bras un cheval de sang.

Debout sur le perron, le valet de chambre de M. de Boiscoran, M. Antoine, surveillait tout en fumant son cigare au soleil.

C'était un homme d'une cinquantaine d'années, fort alerte encore, qui avait été légué à Jacques de Boiscoran par son oncle, en même temps que sa fortune.

Il avait été marié et avait perdu sa femme, mais sa fille était au service de la marquise de Boiscoran.

Né dans la famille, ne l'ayant jamais quittée, il se considérait comme en faisant partie, et ne voyait aucune différence entre son intérêt à lui, et celui de ses maîtres.

Et de fait, on le traitait moins en serviteur qu'en ami, et il pensait bien ne rien ignorer des affaires de M. de Boiscoran.

Voyant descendre de voiture le juge d'instruction et le procureur de la République, il jeta son cigare, et s'avançant rapidement vers eux en les saluant de son plus accueillant sourire :

— Ah ! messieurs, fit-il, qu'elle bonne surprise ! Monsieur va être bien content !

Avec des étrangers, Antoine ne se fût point permis cette familiarité, car il était formaliste, mais il avait déjà vu au château M. Daubigeon, et il savait quels projets avaient été agités entre son maître et M. Galpin-Daveline.

Aussi, fut-il singulièrement étonné de la roideur embarrassée de ces messieurs, et de l'accent dont le juge d'instruction lui demanda :

— M. de Boiscoran est-il levé ?

— Pas encore, répondit-il, et même monsieur n'avait bien recommandé de ne pas le réveiller. Comme il est rentré assez tard, il se proposait de dormir la grasse matinée...

Instinctivement, le juge et le procureur de la République détournerent la tête, chacun craignant de rencontrer le regard de l'autre.

— Ah ! M. de Boiscoran est rentré tard ? insista M. Galpin-Daveline.

— Vers minuit ; plutôt après, qu'avant.

— Et il était sorti ?

— Sur les huit heures.

— Comment était-il vêtu ?

— Comme d'ordinaire. Il avait un pantalon gris clair de velours côtelé ; une jaquette de velours marron et un grand chapeau de paille.

— Avait-il son fusil ?

— Oui, monsieur.

— Savez-vous où il est allé ?

Le respect seul que professait Antoine pour les amis de son maître, avait pu le déterminer à répondre à cet interrogatoire, qu'il jugeait à part soi de la plus haute inconvenance.

Mais cette dernière question lui parut passer les bornes.

Et c'est d'un ton de réserve offensée qu'il répondit :

— Je n'ai pas l'habitude de demander à monsieur où il va quand il sort, ni d'où il vient quand il rentre.

A quels honorables sentiments obéissait l'honnête valet de chambre, M. Daubigeon le comprit. Et c'est d'un air dont la conviction s'imposait, que prenant la parole :

— Ne croyez pas, mon ami, dit-il, qu'une vaine curiosité nous fasse vous poser toutes ces questions. Répondez. Votre franchise peut servir votre maître plus que vous ne l'imaginez.

C'est d'un regard décidément stupéfait qu'Antoine examinait tour à tour le juge d'instruction et le procureur de la République, le greffier Méchinot et enfin Ribot, qui, descendu de son siège, avait déroulé la longe de Caraby et l'attachait à un arbre.

— Je vous jure, messieurs, répondit-il, que j'ignore où M. de Boiscoran a passé la soirée.

— Vous ne le soupçonnez même pas ?

— Non.

— Peut-être était-il à Bréchy, chez un de ses amis ?

— Je ne lui connais pas d'amis à Bréchy.

— Qu'a-t-il fait en rentrant ?

L'inquiétude, visiblement, gagnait le digne serviteur.

— Attendez ! répondit-il. Monsieur, en rentrant, est monté à sa chambre et y est resté quatre ou cinq minutes. Il est redescendu, ensuite, et a mangé une tranche de pâté et bu un verre de vin. Après, il a allumé un cigare, et m'a dit d'aller me coucher, qu'il voulait aller faire un tour et qu'il se déshabillerait seul.

— Et vous êtes allé vous coucher ?

— Naturellement.

— De sorte que vous ignorez ce qu'a pu faire votre maître ?

— Pardonnez-moi, je l'ai entendu ouvrir la porte qui donne sur le jardin.

— Il ne vous a pas paru... extraordinaire ?

— Non, il était comme tous les jours, plus gai, peut-être, il chantait...

— Pouvez-vous me montrer le fusil qu'il avait emporté ?

— Non, monsieur a dû le déposer dans sa chambre.

M. Daubigeon ouvrit la bouche pour présenter une objection, le juge l'arrêta d'un geste, et vivement :

— Y a-t-il longtemps, demanda-t-il au domestique, que M. de Boiscoran et M. de Claudieuse ne se sont rencontrés ?

Antoine tressaillit, comme si un pressentiment eût traversé son esprit.

— Très-longtemps, répondit-il. A ce que je crois du moins.

— Vous n'ignorez pas qu'ils sont au plus mal ?

— Oh !...

— Ils ont eu ensemble les altercations les plus violentes...

— Des fâcheries, tout au plus. Ne se fréquentant pas, comment se seraient-ils hais ? Vingt fois, d'ailleurs, j'ai entendu monsieur dire qu'il tenait le comte de Claudieuse pour le meilleur et le plus loyal des hommes, et qu'il le respectait infiniment.

Durant plus d'une minute, M. Galpin-Daveline se tut, cherchant s'il n'oubliait rien. Puis, tout à coup :

— Quelle distance y a-t-il d'ici au Valpinson ? interrogea-t-il.

— Six kilomètres, monsieur, répondit Antoine.

— Si vous aviez à vous rendre chez M. de Claudieuse quel chemin prendriez-vous ?

— La grande route, celle qui passe par Bréchy.

— Vous ne traverseriez pas les marais ?

— Certes, non...

— Pourquoi ?

— Parce que la Seille est débordée, monsieur, et que les fossés sont pleins d'eau.

Est-ce qu'en coupant à travers bois, on ne s'abrègerait pas ?

— On aurait moins de chemin à faire, mais on mettrait plus de temps, les sentiers sont mal tracés et encombrés d'ajoncs.

Le procureur de la République dissimulait mal une réelle douleur. De plus en plus, les réponses d'Antoine lui semblaient fâcheuses.

— Maintenant, reprit le juge, si le feu prenait à Boiscoran, apercevrait-on l'incendie de la cour du Valpinson ?

— Je ne le crois pas, monsieur ; nous sommes séparés par des collines et des bois.

— D'ici, entendez-vous les cloches de Bréchy ?

— Quand le vent est au nord, oui, monsieur.

— Et hier soir ? Et cette nuit ?

— Le vent était à l'ouest, comme toujours quand il y a tempête.

— De sorte que vous ne savez rien, vous n'avez pas entendu parler d'un accident épouvantable.

— Un accident. Je ne sais pas ce que monsieur veut dire.

C'est dans la cour qu'avait lieu cet interrogatoire, et sur ces derniers mots parurent, à cheval, deux gendarmes à qui M. Galpin-Daveline, avant de quitter le Valpinson, avait commandé de venir le rejoindre.

Les apercevant :

— Mon Dieu ! s'écria le vieil Antoine, qu'est-ce que cela signifie ! Je cours réveiller monsieur !

Le juge l'arrêta.

— Pas un mouvement, lui dit-il durement, pas un mot ! Et montrant Ribot aux gendarmes qui avaient mis pied à terre :

— Vous allez garder ce garçon à vue, ajouta-t-il, et l'empêcher de communiquer avec qui que ce soit.

Puis, revenant à Antoine :

— Et maintenant, commanda-t-il, conduisez-nous à la chambre de M. Boiscoran !

## VIII

Avec ses apparences de demeure féodale, le château de Boiscoran n'était en réalité qu'un pied à terre de garçon, pied à terre passablement négligé, même.

Des quatre-vingts ou cent pièces qui s'y trouvaient, c'est tout au plus si huit ou dix étaient meublées, et encore de la façon la plus rudimentaire. Un salon, une salle à manger, quelques chambres d'amis, c'était tout autant qu'il en fallait pour les séjours de M. Boiscoran.

Lui-même occupait, au premier étage, un tout petit appartement, dont la porte ouvrait sur le palier du grand escalier.

Lorsqu'arrivèrent devant cette porte, guidés par le vieil Antoine, le juge d'instruction, le procureur de la République et le greffier Méchinot :

— Frappez, commanda M. Galpin-Daveline au valet de chambre.

Le bonhomme obéit, et tout aussitôt de l'intérieur :

— Qui est là ? cria une voix jeune et forte.

— C'est moi, monsieur, répondit le fidèle serviteur, je voudrais.

— Va-t-en au diable ! interrompit la voix.

— Cependant, monsieur.

— Laisse-moi dormir, bourreau, je n'ai pu fermer l'œil qu'au jour.

Impatiente, le juge d'instruction écarta le domestique, et, saisissant la poignée de la porte, il essaya de l'ouvrir : elle était fermée en dedans.

Mais il eut vite pris un parti.

— C'est moi, monsieur de Boiscoran, prononça-t-il, ouvrez.

— Eh ! c'est ce cher Daveline ! fit joyeusement la voix.

— Il faut que je vous parle.

— Et je suis à vous, magistrat très-illustre ! Le temps de voiler d'un inexprimable mes formes apolloniennes et j'apparais.

Presque aussitôt, en effet, la porte s'ouvrit, et M. de Boiscoran se montra, les cheveux ébouriffés, les yeux encore chargés de sommeil, mais rayonnant de jeunesse et de santé, la lèvre souriante et la main largement tendue.

— Par ma foi ! disait-il, c'est une fameuse inspiration que vous avez eue là, mon cher Daveline, de venir me demander à déjeuner.

Et saluant M. Daubigeon :

— Sans compter, ajouta-t-il, que je ne saurais trop vous remercier d'avoir décidé à vous accompagner notre cher procureur de la République. C'est une vraie descente de justice.

Mais il s'arrêta, glacé par l'expression du visage de M. Daubigeon, stupéfait de voir M. Galpin-Daveline se reculer au lieu de prendre et de serrer la main qu'il lui tendait.

— Ah ça, fit-il, qu'est-ce qui arrive, mon cher ami ?

Jamais le juge d'instruction n'avait été si roide.

— Il nous faut oublier nos relations, monsieur, prononça-t-il. Ce n'est pas l'ami qui se présente chez vous aujourd'hui, c'est le juge.

M. de Boiscoran semblait confondu, mais nulle ombre d'inquiétude n'assombrissait sa franche et loyale physionomie.

— Je veux être pendu, commença-t-il, si je comprends.

— Entrons ! fit M. Daveline.

Ils entrèrent, et au moment de passer la porte :

— Monsieur, murmura Méchinot à l'oreille de M. Daubigeon, cet homme est certainement innocent. Jamais un coupable ne nous eût accueillis ainsi.

— Silence ! monsieur, dit sévèrement le procureur de la République, qui, cependant, était un peu de l'avis du greffier ; silence !

Et, grave et attristé, il alla se placer dans l'embrasure d'une fenêtre.

M. Galpin-Daveline, lui, était debout au milieu de la chambre, et il s'efforçait d'en embrasser et d'en fixer, dans son esprit, jusqu'aux moindres détails.

Le désordre de cette chambre disait avec quelle précipitation M. de Boiscoran avait dû se coucher la veille. Ses effets, ses bottes, sa chemise, son gilet, sa jaquette et son chapeau de paille étaient jetés au hasard sur les meubles et à terre. Il avait sur lui ce pantalon gris-clair, reconnu et désigné successivement par Cocoleu, par Ribot, par Gaudry et par la femme Courtois.

— Maintenant, monsieur, commença M. de Boiscoran, avec cette nuance de mécontentement d'un homme qui se demande si on ne se moque pas de lui, m'expliquerez-vous, puisque vous n'êtes plus mon ami, ce qui me vaut l'honneur matinal de votre visite ?

Pas un muscle de la figure de M. Galpin-Daveline ne bougea.

Et comme si la question se fût adressée à tout autre qu'à lui :

— Veuillez, monsieur, me montrer vos mains, dit-il froidement.

Une vive rougeur colora les joues de M. de Boiscoran, et une perplexité singulière se lut dans ses yeux.

— Si c'est une plaisanterie, dit-il, elle a peut-être trop duré !

Il allait s'emporter, c'était évident. M. Daubigeon crut devoir intervenir.

— Malheureusement, monsieur, prononça-t-il, jamais situation ne fut plus grave. Faites ce que vous demande M. le juge d'instruction.

De plus en plus surpris M. de Boiscoran promenait autour de lui un rapide regard.

Dans le cadre de la porte, Antoine, le vieux valet de chambre, se tenait debout, l'angoisse peinte sur le front. Près de la cheminée, le greffier Méchinot avait avisé une table, et il s'y était installé avec son papier, ses plumes et son écrioire de corne.

Alors, avec un mouvement d'épaules qui annonçait que décidément, il renonçait à comprendre M. de Boiscoran montra ses mains.

Elles étaient parfaitement blanches et nettes. Les ongles, assez longs, étaient soigneusement nettoyés.

— Quand vous êtes-vous lavé les mains pour la dernière fois ? demanda M. Galpin-Daveline, après un minutieux examen.

A cette question, le visage de M. de Boiscoran s'éclaira, et éclatant de rire :

— Par ma foi ! s'écria-t-il, j'avoue que j'y ai été pris. J'allais m'emporter. J'ai eu presque peur...

— Et vous aviez raison d'avoir peur, monsieur, prononça M. Galpin-Daveline, car une accusation terrible pèse sur vous. Et de votre réponse, à la question que je vous pose, et qui me semble ridicule, dépendent peut-être votre honneur et votre liberté.

— Ah ! il n'y avait plus cette fois à s'y méprendre. M. de Boiscoran se sentit saisi de cet effroi que la justice inspire aux plus honnêtes, aux plus sûrs d'eux-mêmes.

Il pâlit, et d'une voix troublée :

— Quoi ! dit-il, une accusation pèse sur moi, et c'est vous, M. Galpin-Daveline, qui vous présentez chez moi pour m'interroger.

— Je suis magistrat, monsieur !

— Mais vous étiez aussi mon ami. Si quelqu'un, devant moi, se fût permis de vous accuser d'un crime,



d'une lâcheté, d'une infamie, je vous aurais défendu, monsieur, et de toute mon énergie, sans hésitation, sans arrière-pensée. Je vous aurais défendu jusqu'à ce qu'on m'eût fourni des preuves éclatantes, irrécusables, matérielles, de votre culpabilité. Et si, à la fin, il m'eût été démontré que vous étiez coupable, je vous aurais plaint, et je ne m'en serais pas moins rappelé qu'à un certain moment je vous avais assez estimé pour vous faciliter une alliance qui eût fait de vous mon parent. Tandis que vous ! On m'accuse, je ne sais de quoi, faussement, évidemment, et tout de suite vous ajoutez foi à l'accusation absurde, et vous acceptez d'être mon juge. Eh bien ! soit ! Je me suis lavé les mains hier soir, en rentrant.

C'est avec raison que M. Galpin-Daveline avait vanté son sang-froid et sa puissance sur soi. Il ne sourcilla pas à cette rude apostrophe, et toujours du même ton :

—Qu'est devenue l'eau dont vous êtes servi ? demanda-t-il.

—Elle doit encore être là, dans mon cabinet de toilette.

Le juge d'instruction y courut.

Sur la table de marbre était une cuvette de porcelaine pleine d'eau. Cette eau était noire et sale. Au fond, on voyait distinctement des résidus de charbon. A la surface, mêlés à de la mousse de savon, surnageaient quelques fragments d'une extrême ténuité, mais cependant appréciables, de papier brûlé.

Avec des précautions infinies, le juge d'instruction apporta lui-même la cuvette sur la table où écrivait Méchinot, et la montrant à M. de Boiscoran.

—Est-ce bien là, interrogea-t-il, l'eau dans laquelle vous vous êtes lavé les mains en rentrant ?

D'un ton d'insouciance dédaigneuse :

—Oui, répondit M. de Boiscoran.

—Vous aviez donc manié du charbon, touché des matières enflammées ?

—Vous le voyez bien !

Placés presque en face l'un de l'autre, le procureur de la République et le greffier Méchinot échangèrent un rapide coup d'œil.

Ils avaient, en même temps, ressenti la même impression.

Si M. de Boiscoran n'était pas innocent, c'était à coup sûr un homme d'une audace et d'une énergie extraordinaires, et qui obéissait à quelque plan longuement médité, car ses réponses, comme autant d'aveux, semblaient le livrer pieds et poings liés à la prévention.

Le juge d'instruction lui-même parut frappé de stupeur. Mais ce ne fut qu'un éclair, et se retournant vers son greffier :

—Ecrivez ! lui commanda-t-il.

Et il lui dicta le procès-verbal de cette scène, exactement, minutieusement, se reprenant même parfois pour arriver à l'expression juste et châtier son style.

Ayant terminé :

—Reprenons, monsieur, dit-il à M. de Boiscoran. Vous avez passé dehors la soirée d'hier.

—Oui, monsieur.

—Sorti à huit heures, vous n'êtes rentré qu'à minuit.

—Après minuit.

—Vous aviez emporté votre fusil ?

—Oui.

—Où est-il ?

D'un geste insouciant, M. de Boiscoran le montra, dans l'angle de la cheminée, et dit :

—Le voilà !

Vivement M. Galpin-Daveline s'en empara.

C'était une arme de luxe, à double canon, d'un travail et d'un fini exceptionnels. Sur les incrustations de la crosse se lisait le nom du fabricant : Klebb.

—Quand avez-vous fait feu avec ce fusil pour la dernière fois, monsieur ? interrogea le juge d'instruction.

—Il y a quatre ou cinq jours.

—A quelle occasion ?

—Pour tuer des lapins qui ravagent mes bois.

Avec toute l'attention dont il était capable, M. Galpin-Daveline examinait et faisait jouer la batterie de cette arme, dont le mécanisme avait une certaine analogie avec le système Remington.

Bientôt il ouvrit le tonnerre et constata que le fusil était chargé. Dans chacun des canons se trouvait une cartouche à enveloppe de plomb.

Cela fait, il remit l'arme à sa place, et tirant de sa poche l'enveloppe métallique trouvée par Pitard, il la présenta à M. de Boiscoran, en demandant :

—Reconnaissez-vous ceci ?

—Parfaitement ! répondit M. de Boiscoran. C'est l'enveloppe d'une de mes cartouches que j'aurai jetée après l'avoir brûlée.

—Croyez-vous donc être le seul dans le pays à avoir une arme de ce système ?

—Je ne le crois pas, j'en suis sûr.

—De telle sorte qu'une enveloppe de cartouche Klebb, celle-ci, par exemple, trouvée dans un endroit quelconque, y attestait nécessairement votre présence ?

—Nécessairement, non. J'ai vu plus d'une fois des enfants ramasser les enveloppes que je venais de jeter et jouer avec.

Tout en faisant voler sa plume sur le papier, le greffier

Méchinot se permettait certaines grimaces des plus significatives.

Il était trop au fait des allures d'une instruction criminelle pour ne pas se rendre compte de la tactique de M. Galpin-Daveline, tactique horriblement dangereuse et perfide, qui consiste à tourner le prévenu avant de l'attaquer sérieusement.

—Il joue serré, murmura-t-il, en se penchant vers M. Daubigeon.

Le juge d'instruction s'était assis.

—Ceci posé, reprit-il, je vous prie, monsieur, de vouloir bien me donner l'emploi de votre soirée de huit heures à minuit. Ne vous pressez pas, réfléchissez, prenez votre temps, votre réponse aura certainement une influence décisive.

M. de Boiscoran, jusqu'à ce moment, était demeuré calme, mais de ce calme inquiétant qui décèle de terribles tempêtes intérieures, difficilement contenues. Les avertissements du juge, et plus encore le ton dont ils étaient donnés, le révoltèrent comme la plus odieuse des hypocrisies, et cessant de se contenir, les yeux pleins d'éclairs :

—Enfin, monsieur, s'écria-t-il, que voulez-vous de moi ! De quoi m'accuse-t-on ?

M. Galpin-Daveline ne broncha pas.

—Vous le saurez, monsieur, quand le moment sera venu, répondit-il. Commencez par répondre, et croyez-moi, dans votre intérêt, répondez franchement. Qu'avez-vous fait hier soir ?

—Eh ! le sais-je ! je me suis promené.

—Ce n'est pas une réponse.

—C'est cependant la vérité. J'étais sorti sans but, j'ai marché au hasard.

—Votre fusil sur l'épaule.

—J'emporte toujours mon fusil, mon valet de chambre vous le dira.

—N'avez-vous pas traversé les marais de la Scille ?

—Non.

Le juge d'instruction hocha gravement la tête.

—Vous ne dites pas la vérité, monsieur, fit-il.

—Monsieur...

—Vous bottez, que j'aperçois là, sur votre descente de lit, vous donnent le démenti le plus formel. D'où vient la boue dont elles sont couvertes ?

—Les prairies, autour de Boiscoran, sont très-humides.

—N'insistez pas. Vous avez été vu.

—Cependant...

—Vous avez été rencontré par le fils Ribot au moment où vous passiez le déversoir des étangs.

M. de Boiscoran ne répondit pas.

—Où alliez-vous ? demanda le juge.

Pour la première fois une inquiétude réelle contracta les traits de M. de Boiscoran, l'inquiétude d'un homme qui voit tout à coup s'ouvrir sous ses pas un précipice qu'il ne soupçonnait pas.

Il hésita, et, comprenant que nier était inutile :

—J'allais à Bréchy, répondit-il.

—Chez qui ?

—Chez le marchand de bois à qui j'ai vendu mes coupes de 1870. Ne l'ayant pas trouvé, je suis revenu par la grande route.

D'un geste, M. Galpin-Daveline l'arrêta.

—C'est faux ! prononça-t-il durement.

—Oh !

—Vous n'êtes pas allé à Bréchy.

—Permettez...

—Et la preuve, c'est que, vers onze heures, vous traversiez d'un pas hâtif les bois de Rochepommier.

—Moi ?

—Vous-même. Et ne dites pas non, car, tenez, votre pantalon est encore tout hérissé des épines des ajoncs que vous avez traversés.

—Il y a des ajoncs ailleurs que dans les bois de Rochepommier.

—C'est vrai, mais on vous y a vu.

—Qui ?

—Gaudry, le braconnier. Et il vous a si bien vu, qu'il a pu nous dire votre humeur. Vous étiez troublé et fort en colère, vous parliez haut, vous juriez, vous arrachiez des feuilles aux branches d'arbre.

Tout en parlant, le juge d'instruction s'était levé, et avait pris sur un fauteuil la jaquette de M. de Boiscoran. Il en fouilla les poches et en retira une poignée de feuilles flétries.

—Et tenez, voilà une preuve de la véracité de Gaudry.

—Il y a des feuilles d'arbres partout, murmura M. de Boiscoran.

—Oui, mais une femme, maîtresse Courtois, vous a vu sortir du bois de Rochepommier. Vous l'avez aidée à replacer sur son âne un sac qu'elle ne pouvait soulever seule. Le niez-vous ? Non. Vous avez raison, car ici, tenez, sur la manche, et sur un des pans de votre jaquette j'aperçois de la poussière blanche qui certainement est de la farine.

M. de Boiscoran baissait la tête.

—Avouez donc, insista le juge d'instruction, que hier au soir, entre dix et onze heures, vous étiez au Valpinson...

—Jamais, monsieur, cela n'est pas.

—C'est cependant au Valpinson, près des ruines de

l'ancien château, qu'a été ramassée cette enveloppe de cartouche Klebb que je viens de vous montrer.

—Eh ! monsieur, interrompit M. de Boiscoran, ne vous ai-je pas dit que vingt fois j'ai vu des enfants ramasser, pour jouer, de ces enveloppes métalliques.

Et, essayant de réagir :

—Si j'étais allé au Valpinson, ajouta-t-il, quel intérêt aurais-je à le nier ?

M. Galpin-Daveline se redressa, et, de sa voix la plus solennelle :

—Je vais vous le dire, prononça-t-il. Hier soir, entre dix et onze heures, le feu a été mis au Valpinson, dont il ne reste plus que des cendres.

—Oh !

—Hier au soir on a tiré deux coups de fusil sur le comte de Claudieuse.

—Grand Dieu !

—Et la justice pense, la justice a de fortes raisons de croire que l'incendiaire, que l'assassin, c'est vous, Jacques de Boiscoran.

## IX

Tel qu'un homme pris de vertige, pâle comme si tout le sang de ses veines eût afflué à son cœur, Jacques de Boiscoran jetait autour de lui des regards éperdus.

Il ne rencontra que des visages mornes et consternés.

Antoine, son vieux valet de chambre, s'appuyait élançant à l'huissier de la porte. Le greffier Méchinot restait la plume en l'air, béant de stupeur. M. Daubigeon baissait la tête.

—C'est horrible, murmura-t-il, horrible !

Et lourdement il se laissa tomber sur un fauteuil, comprimant de ses deux mains le sanglot qui brisait sa poitrine.

Il n'y avait que M. Galpin-Daveline à ne pas paraître ému.

La loi, dont il se considérait comme une imposante manifestation, ne s'émeut pas.

Même, le pli de ses lèvres minces trahissait comme l'ébauche d'un sourire aussitôt réprimé ; le froid sourire de l'ambitieux, content d'avoir bien joué son petit rôle.

Tout ne lui prouvait-il pas que Jacques de Boiscoran était coupable, et qu'ayant à choisir entre un ami et l'occasion de se mettre en évidence, il avait habilement choisi.

Après une minute de silence qui parut un siècle, se posant debout, les bras croisés, devant l'infortuné :

—Avouez-vous ? Interrogea-t-il.

Comme s'il eût été mû par un ressort, M. de Boiscoran se dressa.

—Quoi ? fit-il, que voulez-vous que j'avoue ?

—Que vous êtes l'auteur du crime de Valpinson.

D'un mouvement convulsif, le malheureux jeune homme pressait son front entre ses mains.

—Mais c'est de la folie ! s'écria-t-il. Moi, l'auteur d'un tel crime, si odieux, si lâche ! Est-ce possible, est-ce vraisemblable ! Je l'avouerai, que vous ne voudriez pas me croire ! Non, vous ne me croiriez pas !

Il eût réussi à émouvoir le marbre de la cheminée avant M. Galpin-Daveline.

—Ce n'est pas de moi qu'il s'agit, prononça le magistrat d'un ton glacé. Pourquoi revenir sur des relations qui doivent être oubliées ? Ici, ce n'est plus l'ami, ce n'est même plus l'homme qui vous parle, c'est le juge. On vous a vu...

—Quel est le misérable ?

—Cocolen.

—M. de Boiscoran parut anéanti.

—Cocoleu, balbutia-t-il, ce pauvre idiot épileptique recueilli par la comtesse de Claudieuse !

—Lui-même.

—Et il a suffi des propos incohérents d'un malheureux frappé d'imbécillité pour que l'on me crût coupable, moi, d'un incendie, d'un meurtre.

Jamais le juge d'instruction n'avait visé avec tant d'efforts, à cette solennité qui frappe les esprits et s'impose.

—Pendant une heure, au moins, monsieur, le pauvre Cocoleu a joui de la plénitude de sa raison. Les desseins de la Providence sont impénétrables.

—Eh ! monsieur.

—Qu'a dit Cocolen ? Qu'il vous a vu allumer l'incendie de vos mains, puis vous cacher derrière une pile de fagots et tirer sur le comte de Claudieuse deux coups de fusil.

—Et cela vous a paru tout simple !

—Non. J'ai été révolté comme tout le monde. Vous sembleriez planer si haut au-dessus des soupçons. Mais voilà que l'instant d'après, on ramasse sur le théâtre du crime une enveloppe de cartouche qui ne peut appartenir qu'à vous. Mais voici que moi, arrivant ici, à l'improviste je trouve noire de charbon et de débris de papier brûlé l'eau ou vous vous êtes lavé les mains en rentrant.

—Oui, murmura M. de Boiscoran, c'est une fatalité.

(à suivre)

## VARIÉTÉS

Un bohème de la vieille école va porter sa montre chez un prêteur sur gages.

Au bout d'une semaine, il arrive à cinq heures du matin chez le prêteur :

—Bonjour, monsieur.

—Que désirez-vous ?

—Voir ma montre.

—Vous venez pour la dégager ; les bureaux ne sont pas ouverts.

—Non, ce n'est pas pour la dégager.

—Eh bien, alors ?

—C'est pour voir l'heure qu'il est.

\* \* \*

Deux individus entament une discussion sur les habitants qui se trouvent dans la lune.

Le premier dit que la lune est habitée.

Le second soutient que c'est des menteries.

—Je te dis que c'est la pure vérité.

—Imbécile ! si c'est vrai, où met-on les habitants ? qu'il n'y a plus qu'un quart de lune ?



LA REINE VICTORIA AUX FUNÉRAILLES DE LA DUCHESSE DE CAMBRIDGE.

### FUNÉRAILLES DE LA DUCHESSE DE CAMBRIDGE

Les funérailles de feu la Duchesse de Cambridge, tante de la reine d'Angleterre, ont eu lieu le 13 avril dernier. Dans l'église de Kerr, étaient présents la reine, la princesse Beatrice, le prince Henry de Battenberg, le grand duc de Hesse, le prince et la princesse de Galles, le duc de Cambridge et plusieurs autres personnages de grande marque.

La duchesse mourut au palais de St James et son cercueil fut transporté de cet endroit à Cambridge cottage, Kerr, après la célébration, dans une salle du palais, d'un court service religieux.

Le corbillard, de la plus grande simplicité, était suivi par deux voitures dans lesquelles se trouvaient les membres de la famille de la défunte, et escorté de soldats de la Life Guards.

A midi, la reine d'Angleterre entra dans l'église de Kerr. Le cercueil fut apporté par des soldats de la Coldstream Guards.

L'intérieur de l'église était tendu de noir.

Le service fut simple. On chanta l'hymne "*Lead Kindly Light*," ainsi que le psaume 90.

Puis la reine se leva et alla placer sur le cercueil une magnifique guirlande de fleurs.

Après la cérémonie funèbre, la reine, accompagnée de la princesse Beatrice, retourna à Windsor. Le duc de Cambridge et sa famille se rendirent dans le mausolée où ils arrangèrent les guirlandes de fleurs autour du cercueil.

## CHEZ UN NOTAIRE



Maître Dupont est un respectable notaire qui a fait son chemin. Sa clientèle est nombreuse et choisie, et outre son maître clerc, il a dans ses bureaux cinq ou six commis de différents grades, parmi lesquels se trouve un jeune homme de dix-sept à dix-huit ans, Joseph Boyer, qui est loin de se distinguer par son exactitude et son application au travail. Aussi est-il très mal noté, à tel point que son renvoi ne tient qu'à une dernière infraction ou à une dernière espièglerie, car il est surtout espiègle, le jeune Boyer.

Le local de l'étude se compose d'une grande pièce où les commis travaillent et qui sert aussi d'antichambre. Dans le fond, se trouvent les bureaux du notaire et du premier clerc.

Il est dix heures moins vingt minutes. M<sup>re</sup> Dupont arrive régulièrement à 10 heures. Les commis, le dos tourné vers la porte d'entrée, semblent absorbés dans leur travail. Cependant, Boyer semble quelque peu nerveux et fréquemment, il tourne avec une certaine inquiétude ses yeux vers la porte et regarde le cadran de l'horloge qui va marquer le quart.

Redoute-t-il l'arrivée du patron ? Peut-être bien. Pourtant, à mesure que l'aiguille avance, un imperceptible sourire se dessine sur ses lèvres et vient animer ses petits yeux gris et malins.

L'aiguille atteint le quart : on frappe à la porte. "Entrez," répond le commis chargé de recevoir le monde.

Entre un tout petit homme large d'épaules et aussi large de poitrine et de dos que d'épaules. Il est proprement vêtu ; on lui dit de s'asseoir en attendant le notaire qu'il demande.

Rien d'extraordinaire là-dedans, M<sup>re</sup> Dupont peut tout aussi bien avoir des clients bossus que d'autres. Aussi les commis n'y prennent pas garde, à l'exception du jeune Boyer qui paraît fort se réjouir.

Deux minutes ne se sont pas écoulées qu'on frappe de nouveau.

Entre un homme assez grand de taille gratifié d'une énorme protubérance plantée sur le dos et qui va s'asseoir à quelques pas du premier venu en attendant l'arrivée du notaire à qui il a aussi affaire.

La rencontre de deux bossus dans l'antichambre d'un notaire n'a, à proprement parler, rien d'anormal. Cependant, cette circonstance produit quelque distraction chez les graves copistes. Quant aux deux visiteurs, ils ne se regardent même pas ; mais Boyer, lui, les observe du coin de l'œil et paraît satisfait.

Troisième coup à la porte.

Un nouveau bossu entre et va s'asseoir. Les deux premiers bossus se regardent et regardent le nouveau venu.

Les commis s'agitent sur leurs sièges ; cela devient plus drôle. Boyer jubile.

Quatrième coup, quatrième bossu.

Cinquième, sixième, septième coups, autant de bossus.

Les bossus se regardent avec les yeux en feu et s'agitent comme des possédés ; les commis jettent des regards ahuris et dansent sur leurs escabeaux ; Boyer se tient les côtes et se mord les lèvres pour ne pas éclater.

Mais ce n'est pas tout.

Jusqu'au coup de dix heures, les bossus ne cessent d'arriver et ces malheureux ne sachant par quelle coïncidence étrange ils se trouvent ainsi réunis, commencent à grogner, à jeter des cris, à lancer de tous côtés des regards furibonds.

Le treizième bossu vien d'entrer, lorsque, juste au coup de dix heures, le notaire arrive et se trouve inopinément au milieu de cette cohue extraordinaire. Il y a là réunis tous les types imaginables de la difformité humaine que l'on appelle bossu, grouillant dans un chaos parfait. La scène est si étrange, si burlesque, qu'il faut que le notaire ait recours à toute sa gravité de caractère pour conserver son calme.

Et tous les malheureux lui tendent une feuille de papier ouverte.

Il en prend une, puis les autres, et leur lecture lui donne à l'instant la clé du mystère. Toutes contiennent la même chose :

Monsieur,

Vous êtes invité à vous présenter sans faute, le mardi 18 courant, à dix heures du matin, en l'étude du notaire Dupont, pour communication importante.

Soyez rendu, s'il vous plaît, entre neuf heures trois quarts et dix heures.

Il n'y a pas de signature, mais aucun de ceux à qui l'invitation était adressée n'a hésité à venir, croyant sans doute qu'il pourrait bien être question d'un héritage.

Tous les regards pleins d'anxiété sont maintenant fixés sur le notaire. Boyer paraît n'être plus aussi à son aise que tout à l'heure ; blotti dans son coin, il se fait le plus petit possible pour se dérober à la vue du notaire.

Le tabellion stupéfait ne sait à quel saint se vouer. L'invitation est bien réelle, mais qui donc l'a lancée ? Plein de perplexité, il reporte ses regards du groupe furieux à ses commis, se creusant la cervelle pour découvrir la clé du mystère. Ses yeux rencontrent ceux de Boyer et un idée lumineuse lui vient à l'esprit. C'est Boyer qui a joué le tour !

Se retournant vers les treize bossus, dont les allures sont loin de se calmer, il leur dit d'un ton pénétré :

"Messieurs, je regrette infiniment l'étrange procédé dont vous et moi nous sommes victimes. Cette lettre de convocation qui vous a amenés ici ne vous a pas été adressée par moi ni par mon ordre. C'est une abominable mystification dont je me charge de découvrir et de punir l'auteur."

Les malheureux sortirent et s'éloignèrent en vociférant et en lançant des malédictions contre le mystificateur, à qui ils auraient fait un fort mauvais parti s'ils l'avaient tenu entre leurs mains.

Le mystificateur, le lecteur, comme le notaire, l'a deviné, c'était Joseph Boyer, qui avait pris plaisir à rechercher tous les bossus de la ville, à seule fin de les voir réunis dans l'antichambre du notaire. Quelle fut le résultat de cette farce ? On peut le deviner facilement : Chassé un peu brusquement par son patron, le jeune Boyer conçut pour les bossus un sentiment de crainte mêlé de fiel.

Mais la leçon lui profita, car, aujourd'hui, l'ex-jeune farceur est un des meilleurs notaires de Montréal.

Ceci est une histoire dont je garantis l'authenticité.

THÉO.

## ABONNEMENTS

Qu'il soit bien compris que l'abonnement à LA VIE ILLUSTRÉE est strictement payable d'avance, et que nous n'enverrons le journal à personne, à titre d'essai. Cette mesure est prise en raison du bon marché du prix de l'abonnement.

Qu'on n'oublie pas que LA VIE ILLUSTRÉE est le plus grand, le plus riche, le plus volumineux, et le moins cher de tous les journaux illustrés du monde entier.

## FAITS DIVERS

AVRIL

27. Décès de M. Eug. Chinic.  
Grand incendie à St Constant.

28. Collision sur le Grand-Tronc, à Hamilton ; 18 personnes tuées.  
Grande assemblée à Québec ; on s'occupe du pouvoir temporel du pape.

29. M. W. B. Desmarceau est nommé gardien de l'île Ste Hélène.  
Décès de M. Timothy Fogarty.

30. Philipps et Maloney sont condamnés à subir leur procès devant la cour du Banc de la Reine.  
Panique à Chicago ; 50 personnes mortellement blessées.

Mai

2. Prorogation du parlement fédéral, discours du trône.

## LES SOUVERAINS D'EUROPE

La reine Victoria d'Angleterre aura 70 au mois de mai prochain. Elle occupe le trône depuis cinquante ans. Elle a une bonne santé ; si elle atteint l'âge de son grand-père, Georges III, elle tiendra le sceptre jusqu'en 1901. Si à cette époque, son fils, le prince de Galles, vit encore, il aura atteint l'âge de 60 ans.

Le nouvel empereur d'Allemagne Guillaume, est âgé de 29 ans et sa femme de 25 ans. Il y a trois rois en plus de l'empereur en Allemagne : ce sont les rois de Bavière, de Wurtemberg et de Saxe.

Le roi des Belges, Léopold II, a 53 ans, il occupe le trône depuis 23 ans.

L'empereur d'Autriche, François Joseph, a 58 ans. Son règne dure depuis 40 ans.

Le roi d'Italie Humbert Ier, a 44 ans, et est le roi depuis 10 ans.

L'empereur de Russie, Alexandre III, est âgé de 43 ans ; il règne depuis 11 ans.

Le roi de Danemark, Christian IX, porte le fardeau de 70 années. Une de ses filles est la femme du czar de Russie, l'autre de l'héritier de la couronne d'Angleterre et son fils est le roi de Grèce.

Le roi de Suède et Norvège, Oskar II, entre dans sa 56e année et règne depuis 16 ans.

Le roi de Portugal, Louis Ier, âgé de 50 ans, est sur le trône depuis 27 ans.

Alphonse XIII, un bébé de deux ans, est sous la tutelle de sa mère qui gouverne à sa place le royaume d'Espagne.

Le roi de Grèce a 43 ans, et commença à régner à l'âge de 18 ans.

Le roi de Hollande ou des pays-Bas, Guillaume III est le plus vieux monarque de l'Europe ; il a actuellement 71 ans ; et le 17 du mois dernier, il a fêté l'anniversaire de son avènement au trône, lequel a eu lieu il y a 40 ans.

Le roi de Roumanie Carolus Ier, 59 ans. Le roi de Serbie, Milan Ier, est un jeune homme qui compte 34 printemps.

Le prince régnant de Monténégro est Nicolas Ier, âgé de 47 ans.

Le président de la République Française, M. Sadi Carnot, n'a que 51 ans.

En Suisse, le plus haut dignitaire du gouvernement est le président du Conseil Fédéral. Son terme est d'une année, et son salaire est de 3,000 seulement.

## PREMIERS NUMÉROS

Nous pourrions fournir aux nouveaux abonnés ou à toute autre personne désireuse de garder la file de LA VIE ILLUSTRÉE, tous les numéros qui auront paru.



LE BOUTON DE CULOTTE DE LAURENT  
BRUAND

Cric ! crac ! un sou de cognac, cent francs d'armagnac, trois dames dans un hamac, la grêle dans ton sac, les Anglais ne savent pas rire, vive M. Surcouf ! à bas le commissaire ! c'est bon.

Comme quoi Laurent Bruand était natif originaire du bourg de Saint-Jagu-en-Mer et le mur de sa maison soutenait l'église qui branlait par crainte des gendarmes et galelous, quel malheur !

Son père était matelot, sa mère matelote ; elle accoucha de lui, sauf respect, par gros temps, au vent de Jersey, et on le moucha dans de la contrebande de dentelle pour ne pas user les torchons.

Il fut baptisé par uné lame quand il eut toutes ses dents de devant.

La douane a mauvais cœur.

Le voilà donc embarqué mousse moussaillon de moussaille à bord du *Pierre et Paul*, sabot de lougre au cabotage, quarante tonneaux, lourd comme un plomb de sonde, plaignant au vent, pleurant à la bouline et qu'il avait besoin de prendre le mors aux dents pour filer ses trois malheureux nœuds à l'heure. Voleur d'armateur ! pas peur.

Le capitaine était manchot de ses dix doigts, cinq à chaque main ; le second avait la jaunisse verte ; le maître chantait la baragouinasse de Marseille par le nez, et les deux matelots n'y voyaient chacun que de la moitié d'un œil.

Et avec ça chargé de quoi ? j'entends le sabot : de sel à couler à bas. Deux vieilles femmes pour passagères que leur dents leur castagnaient dans leur bec quand ventait frais. Riez-vous ! c'est pas l'embarras, c'était coeasse un bâtiment de même. Va bien. Cric. La mer est longue pour sûr et large aussi. Crac. Une fois l'idée vint au capitaine de relever son point pour s'amuser. Il prit sa hauteur avec un cercle de barrique et finit par calculer que le *Pierre et Paul* était bien quelque part par là, à droite, ou à gauche du chemin qui mène à Rome, en Italie. Farcours de sapeurs !

Alors, un grain carabiné qui accoste par tribord sans dire : " Excusez la compagnie. "

Tout le monde était paré à ne rien faire, excepté Laurent Bruand qui dormait à cheval sur la grande vergue les mains dans ses poches. Tiens bon !

Le sabot de lougre eut donc la malice de couler à pic pour noyer les deux vieilles pies. Va-t-en voir au fond de l'eau. Ce fut l'occasion pour tout le monde d'avaler sa langue, excepté encore Laurent Bruand qui tomba de sa vergue sur une cage à poules où il s'imagina de faire un vœu. Il promit d'accrocher un tableau de couleur en peinture dans la chapelle Sainte Anne, à Saint-Jagu, s'il en échappait vif cette fois.

Ça coûte cher, dites donc ! on n'en a pas épais de tableaux pour deux ou trois écus de six livres, et Laurent Bruand n'avait que sa pipe : mais, en perdition, le monde n'y regarde pas de si près, et la grande Sainte Anne fut crédit assez aux matelots. Il ne faut pas disputer des goûts rapport à la boisson, moi, je les préfère tous. A la santé de Mme Quimper et la compagnie !

Aussi, par la protection de Sainte Anne, Laurent Bruand ne resta que cinq jours et cinq nuits sur sa cage à poules, ensuite de quoi il fut jeté à la côte parmi des rochers et brisants, que la lame y écumait comme pour faire la barbe au diable. Vous devinez bien que c'était une île déserte. Ça se voit du premier coup, pas vrai ?

Le commissaire de l'empereur des sauvages, vint faire sa ronde avec ses argoussins, et trouva mon Laurent Bruand qui avait l'œil à l'envers. On le soigna bien à coups de pieds, renforcements et carresses de guichetier, et, comme il y avait longtemps qu'il n'avait pas mangé, il demanda du tabac pour sa pipe ; je t'en souhaite ! Le commissaire le chargea sur le dos de ses argoussins pour le mener à la cour où il fut montré pour de l'argent à cause de sa couleur blanche, qui n'était pas celle du nègre, usitée dans le pays.

Si vous croyez que c'est tout, là-bas, donnez un gage, car voilà le plus drôle : y êtes-vous. L'empereur était cannibal et ogre ; il se nourrissait de chair humaine toutes fois et quand il avait de bonnes occasions. Il fit allumer un joli feu de braise, pour cuire mon Laurent

Bruand à l'estouffade, avec oignons, poireaux, carottes, poivre, sel, muscade et le filet de vinaigre.

Attrapé à répondre à ma question que je vas vous faire. Il y en a-t-il un ici présent pour deviner comment Laurent Bruand se réchappa de là ?

Une, deux, trois, non !

Par alors, c'est toujours moi tour de parole.

Eh bien ! croyez-moi si vous voulez, Laurent Bruand s'en réchappa par un bouton de culotte, uni à l'adresse et au courage de n'avoir jamais froid au blanc des yeux.

Attention partout ! Laurent Bruand demanda donc la permission de parler à l'empereur avant que d'être découpé dans la marmite, et il lui dit sans se fâcher :

— Les matelots de Saint-Jagu, d'où je viens, ne sont pas bons bouillis, savez-vous ça, sire ? A votre place, je m'aimerais mieux à la broche.

Dan ! L'empereur pensa :

Voilà tout de même un drôle d'original. C'est la première fois de ma vie qu'on me demande un emploi de rôti.

Et il répondit :

— Accordé, mon camarade, est-ce tout ?

— Pas encore, mon monarque, que Laurent fit, car je suis plus maigre qu'un coucou et j'ai peur d'être un triste souper pour votre majesté à qui je m'intéresse. Bien du contraire, si vous vouliez m'admettre à raison, je vous ferais cadeau d'une chose que tout votre trésor impérial n'est pas capable d'en payer la moitié.

L'empereur haussa les épaules, car on avait fouillé de pied en cape mon Laurent Bruand, qui n'avait ni sou ni maille. Cependant, le sauvage est curieux par son tempérament et il avait envie de savoir, il dit :

— Voyons, farceur de cambuse, montre-nous voir ton cadeau ! Tout aussitôt, Laurent arracha le gros bouton de corne qui tenait la ceinture de sa culotte. L'empereur le prit, l'examina. Il ne le trouvait pas vilain, mais il demanda :

— Que diable veux-tu que j'en fasse, puisque je vas les jambes nues ?

Par quoi Laurent Bruand, au lieu de répondre, passa une allumette dans le pertuis qui était au milieu du bouton, et s'étant approché d'une table, il le fit tourner comme une toupie.

Vous attendiez-vous à ça ? Ma fille, quand l'empereur et ses ministres virent que l'allumette et le bouton se tenaient debout en tournant, ils tombèrent tous la face contre terre autour de Laurent Bruand en disant leurs prières.

La reine voulut danser avec lui et l'embrasser sur les oreilles, ce qui est leur plaisir. A chaque fois que le toton s'arrêtait, toute la cour pleurait en criant : Encore, encore, dans la langue du pays.

Mais Laurent Bruand qui était un fin finaud, commença à se faire prier. Alors on lui donna des éléphants, de la poudre d'or, des giraffes, de la cannelle et cinq cents femmes.

La reine lui demanda même s'il voulait un ministre sur le plat pour son souper, et à la suite de ça, il ne fit plus tourner son bouton de culotte que le dimanche.

Quand l'empereur mourut, Laurent Bruand monta naturellement sur le trône.

La traite des noirs était permise en ce temps-là par le code civil. Laurent Bruand vendit tous ses sujets en bloc aux négociants de par ici. M. Surcouf lui en a acheté des tas, et pas cher, Robert.

Avec le prix qu'il eut de son peuple, Laurent Bruand arma je ne sais plus combien de navires et s'en revint à Saint-Jagu-en-Mer où il tomba amoureux de la fille au serpent de la paroisse. Celle-là en eut, vous pensez bien, des milles et des cents, en veux-tu en voilà, puisque tous les navires étaient chargés d'escarboucles, poudre d'or et clous de girofle, qu'on dit encore à vingt lieues à la ronde :

" Riche comme la femme à Laurent Bruand ! "

Mes colibris, n, i, ni, c'est fini !

PAUL FÉVAL.

## M. E. L'AFRICAIN

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. L'Africain, artiste, vient d'ouvrir un atelier au No 141 rue St Pierre.

Ce monsieur a été employé pendant nombre d'années dans la première maison anglaise du pays et sa renommée n'est plus à faire.

Nous le recommandons à tous nos lecteurs, voir annonce sur dernière page.

## LA MÉPRISE D'UN ÉMIGRANT

Thomas Connor, un brave Irlandais sans malice, a débarqué mercredi à Castle Garden et est allé se loger dans un hôtel de Washington street. Le lendemain il a écrit à son frère pour lui raconter sa traversée, et il est sorti de l'hôtel pour mettre sa lettre à la poste. On lui avait dit qu'il trouverait une boîte aux lettres au coin de la rue, et il n'en avait pas demandé davantage. Aussi s'est-il trompé de coin, et au lieu d'aller à la boîte aux lettres, il s'est arrêté devant une boîte pour les signaux d'incendie, une de ces boîtes nouveau modèle qu'on peut ouvrir sans clef. Connor tourne donc la poignée et ouvre la boîte ; aussitôt une sonnerie retentissante se fait entendre, au grand étonnement de notre irlandais qui, cependant, se rassure en voyant qu'il n'en était rien de plus. Il cherche dans la boîte un endroit pour déposer sa lettre, et n'en trouvant pas, il a l'idée de tirer le petit crochet qui est au centre, espérant enfin ouvrir le réceptacle. Rien ne s'est ouvert, naturellement, mais au bout de quelques secondes arrivaient bride abattue trois pompes à incendie et deux voitures à échelles. Connor n'en revenait pas, et voyant les pompiers préparer leurs tuyaux, il s'est dit à lui-même : " Quel drôle de pays ! en font-ils des affaires pour une malheureuse lettre. " Mais il a été interrompu dans son monologue par un lieutenant de pompiers qui lui a mis la main au collet, et l'a fait conduire par un policeman à la cour des Tombs.

Après avoir entendu la plainte du lieutenant et les explications de Connor, qui avait toujours sa lettre à la main, le juge a acquitté notre Irlandais. En sortant des Tombs, il a dit à un reporter qui se trouvait là : " Ce sont tout de même de drôles de facteurs, ces gens avec leurs grands chapeaux et leurs haches. "

## PENDU PAR SES FRÈRES

Nous recevons de Bucyrus, petit village de l'Ohio, des détails sur un drame de famille qui vient de se dérouler dans cette localité et qui y a causé une profonde émotion. Il y a quelques jours on trouvait morte, dans la cuisine de la maison où elle était domestique, une jeune fille nommée Retta Oberlander. Bien que les médecins aient dit qu'elle avait succombé à une maladie de cœur, tout le monde a pensé qu'elle s'était donné volontairement la mort. Elle avait, en effet, répété à qui voulait l'entendre qu'elle ne tarderait pas à aller rejoindre son amoureux, Tom Nail, décédé subitement au mois de novembre dernier, et dans l'estomac duquel on avait trouvé, en faisant l'autopsie, une certaine quantité de poison.

La mort de Retta ramena l'attention sur ce décès un peu oublié et qu'on avait généralement attribué à un suicide, bien que quelques-uns soutinssent qu'il y avait eu crime. Aussitôt des rumeurs graves coururent dans le village, et on accusa le plus jeune frère de Tom de l'avoir empoisonné pour se venger de ce que Retta avait repoussé ses avances. Ces bruits arrivèrent jusqu'à la famille Nail ; les deux frères aînés surveillèrent le plus jeune, et croyant voir dans ses allures étranges et dans ses paroles incohérentes la preuve qu'il était l'assassin de Tom, ils résolurent de l'exécuter sommairement. Pour cela, ils le prirent chacun par un bras et le conduisirent dans une grange où, après lui avoir passé une corde autour du cou, ils le pendirent à une poutre. Les deux frères avaient à peine terminé leur horrible besogne, que leurs femmes entrèrent dans la grange ; en apercevant le pendu, l'une d'elles poussa un cri terrible et tomba évanouie ; les deux frères l'emportèrent à la maison. Pendant ce temps, l'autre femme, qui avait conservé tout son sang-froid, coupait la corde et donnait ses soins au jeune homme qui était à moitié asphyxié. Au bout de quelques instants, il reprit ses sens et, après avoir jeté un regard inquiet autour de lui, il se sauva à toutes jambes. Depuis lors, on ne l'a pas revu.

## AVIS

Toute personne qui nous remettra quatre abonnements d'une année, avec le prix, recevra LA VIE ILLUSTRÉE pendant un an, et aura également droit aux primes.

## ABONNEMENTS

Qu'il soit bien compris que l'abonnement à LA VIE ILLUSTRÉE est strictement payable d'avance, et que nous n'enverrons le journal à personne, à titre d'essai. Cette mesure est prise en raison du bon marché du prix de l'abonnement.

Qu'on n'oublie pas que LA VIE ILLUSTRÉE est le plus grand, le plus riche, le plus volumineux, et le moins cher de tous les journaux illustrés du monde entier.

## THÉÂTRE ROYAL.

SPARROW & JACOBS, Prop. et Gérants.

SEMAINE COMMENÇANT LUNDI, 6 MAI.

Mlle LIZZIE MAY et M. GEORGE T. ULMER.

Lundi, Mardi et Mercredi, Après-Midi et Soirée

## DAD'S GIRL

Jeudi, Vendredi et Samedi, après-midi et soirée

## COL. SELLERS

Excellente Compagnie, Magnifiques décors, Costumes, etc.

PRIX D'ADMISSION, 10, 20 et 30 cts.

Sièges Réservés, 10 Cts. EXTRA.

Plan au magasin de musique de Prince. Semaine suivante—T. J. FARROW.

## ACADÉMIE DE MUSIQUE.

HENRY THOMAS—Loc. et Gérant

6 soirées, Matinée, commençant Lundi le 6 de Mai.

La comédienne américaine bien connue

ANNIE PIXLEY

Lundi, Mardi et Mercredi

The Deacon's Daughter

Jeudi, Vendredi, Samedi en matinée et le soir,

22 Second Floor

Jolie musique, magnifiques artistes, riches Costumes.

Sièges en vente chez Nordheimer.

## CYCLORAMA

JERUSALEM,

LE CRUCIFIEMENT,

ET LA TERRE-SAINTE

LE SPECTACLE LE PLUS ATTRAYANT EN AMÉRIQUE

Coin des Rues Ste. Catherine et St. Urbain

Ouvert tous les jours de 9 hrs. a.m. à 10.30 hrs. p.m.

Ouvert les dimanches de 1 h. à 10.30 hrs. p.m.

HORACE PEPIN L. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

1639—RUE NOTRE-DAME—1639

3ème porte à l'Est de la Côte Saint-Lambert

MONTREAL

## H. L'AFRICAIN

—ARTISTE—

Depuis nombre d'années chez Notman.

ATELIER : 141 RUE ST. PIERRE,

COIN DE LA RUE CRAIG.

## PORTRAITS.

MINIATURES SUR IVOIRE ET PORCELAINE, PASTEL, COULEUR A L'EAU, ET PORTRAITS A L'HUILE.

## ENTREPOT DE MEUBLES

ET DE

## LITERIE de la VILLE

SUR.—A BON MARCHÉ

On est à prendre les commandes pour le printemps. L'assortiment de MEUBLES de première classe marqués à de moyens prix est très considérable et bien assorti. Aussi, pouvons-nous vendre nos effets de 5 à 10 pour cent à meilleur marché que les autres annonceurs. La fabrication et les achats au comptant, avec une expérience pratique, nous permettent de faire la concurrence sans difficulté.

JAS STEEL

1826, RUE NOTRE-DAME, 1826

Strict Attention

MAISON FONDÉE EN 1859.

M HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, RUE SAINT-LAURENT, 144

MONTREAL.

La préparation des prescriptions de médecins, est sous le contrôle direct du propriétaire, aidé de gradués compétents.

Les médecins de la campagne, les institutions publiques, les collèges et les couvents, sont servis de Drogueries pures, aux prix du gros.

## SPECIALITES :

GRAY'S Castor Fluid, pour les cheveux.

" Dental Pearline, pour les dents.

" Saponaceous Dentifrice, pour les dents.

" Chloralyne, pour le mal de dents.

" Sulphur Pastilles pour l'emploi de l'Acide Sulfureux dans les maladies de la gorge, et pour désinfecter les petits appartements.

Le sirop de Chloral inaltérable de Gray

Le sirop d'Iodure de Quinine de Gray

HENRY R. GRAY

Chimiste-pharmacien, 144 rue St Laurent,

MONTREAL.

N. B.—A cause de l'élargissement de la rue, ma pharmacie, établie depuis 30 ans à l'endroit qu'elle occupe aujourd'hui, sera transportée vers le 1er novembre prochain dans un local commode et spacieux, situé un peu plus bas que mon établissement actuel.

## La Santé Avant Tout!

Si vous voulez jouir d'une bonne santé, buvez régulièrement de

## L'EAU MINERALE ST. LEON

Cette eau est recommandée par les médecins les plus éminents, pour combattre la

Dyspepsie,  
l'Indigestion,  
la Constipation,  
le Rhumatisme,

Les Maladies du Foie  
et des Reins,

Les Bronchites,  
le Catharre,  
les Maux de têtes,

Les Hemorrhoides,  
la Gravelle,

Les Affections Chroniques

— ET —

Toutes les maladies occasionnées par l'impureté du Sang.

Des milliers de certificats attestent des vertus curatives de cette eau dans les cas ci-dessus énumérés.

BUVEZ DONC

— DE —

CETTE EAU MERVEILLEUSE

— ET VOUS —

JUIREZ D'UNE BONNE SANTÉ

DEPOT PRINCIPAL :

54 SQUARE VICTORIA

MONTREAL

A. POULIN, Gérant.

## PEINTURES ET TAPISSERIES.

FERRONNERIES, LAMPES,

GLACES DE MIROIRS,

HUILE DE CHARBON,

MASTIC, HUILE DE LIN,

TEREBENTINE, VITRES,

ETC., ETC., ETC.

FRS. MARTINEAU,

1881 — RUE STE. CATHERINE — 1881

MONTREAL.

12 Fév.—1a

## Query Freres

PHOTOGRAPHES

10, COTE ST LAMBERT, 10

Portraits de tous genres et de toutes grandeurs.

PRIX ORDINAIRES,

SATISFACTION GARANTIE.

Atelier de Première Classe.



## NOURRIE &amp; PETIT

No 35½ Cote St. Lambert

MONTREAL

OPTICIENS de PREMIERE CLASSE

Lunettes de tous Genres

Faites sur Commande

La longue expérience de MM. NOURRIE & PETIT offrent au public la garantie qu'on sera bien servi.

## Meubles! Meubles!

POELES, &c.

EN GRANDE VARIETE

ET A

PRIX REDUITS

CHEZ

## O. COURTEMANCHE

1517 A 1521 RUE NOTRE-DAME

(A quelques portes à l'Est de l'Hôtel-de-Ville)

M. Courtemanche est décidé à vendre à 50cts dans la piastre, vu le trop plein de stock en mains.

OCCASION UNIQUE

DE

BON MARCHÉ